



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019



**SYNDICAT FRANÇAIS
DE L'ÉCHAFAUDAGE,
DU COFFRAGE ET DE
L'ÉTAIEMENT**

05
LE SYNDICAT
EN QUELQUES MOTS

21
TECHNIQUE

33
ACTIVITÉS
NORMATIVES

43
PROMOTION
DES MÉTIERS
& COMMUNICATION

53
FORMATION

61
DOCUMENTATIONS
& OUTILS

Chers collègues, chers amis

J'ai le plaisir de vous adresser le rapport d'activité du Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Etalement. Comme chaque année, vous y découvrirez la richesse et la diversité des actions menées par votre organisation professionnelle pour vous représenter et vous défendre. Je souhaiterais en mettre en lumière quelques-unes d'entre elles qui me semblent particulièrement refléter l'année écoulée.



Sur la promotion de nos métiers d'abord. Le travail initié l'année dernière auprès des entreprises utilisatrices et des préventeurs a désormais trouvé son rythme de croisière. La participation du Syndicat à toutes les éditions du salon Préventica et nos interventions au sein des Fédérations du Bâtiment de nombreux départements nous ont permis de toucher près de 300 préventeurs et plus de 200 entreprises de bâtiment. Ce travail de sensibilisation va se poursuivre et sera complété dès cet automne par une campagne d'information plus spécifiquement dédiée aux jeunes. Nos métiers sont en effet trop méconnus alors que nos besoins de recrutement sont importants et les perspectives d'évolution bien réelles. Cette action de promotion trouvera son point d'orgue au prochain salon Bâtimat.

Sur la scène européenne ensuite. Nous ne pouvons plus nous satisfaire d'avoir une position d'observation sur certains projets européens, là où nos confrères d'outre-Rhin savent bien faire entendre leur voix. C'est pour montrer que le secteur de l'échafaudage français a aussi un savoir-faire spécifique et des compétences techniques particulières que nous avons accueilli à Paris l'Assemblée Générale du syndicat européen UEG. Cette invitation n'était pas que symbolique. Elle fut aussi pour nous l'occasion de montrer à nos amis européens et à nos propres adhérents que notre industrie hexagonale est prête à se mobiliser pour faire entendre sa voix. Gageons que cela ne restera pas sans suite.

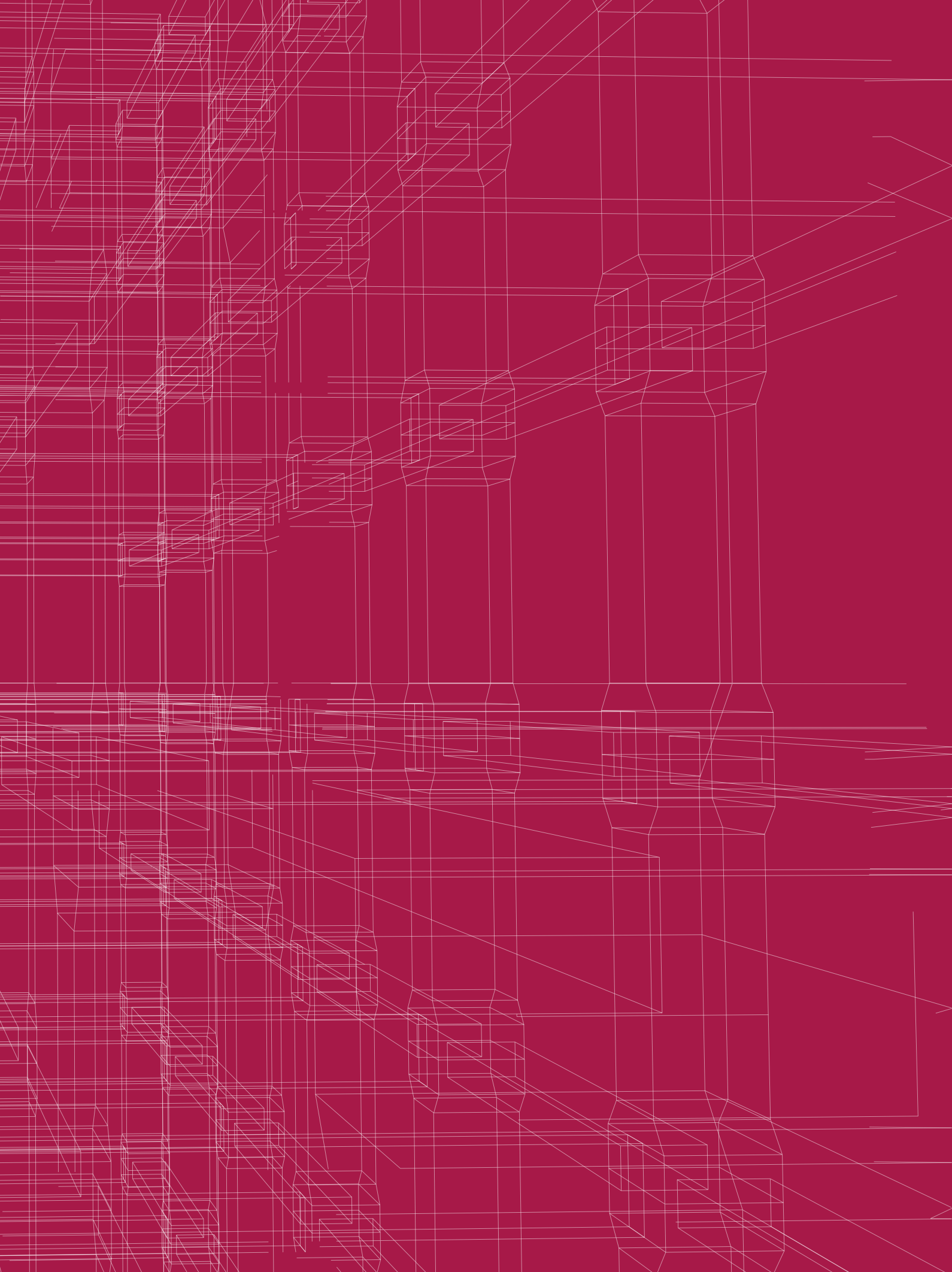
Sur la formation enfin. Depuis sa création, la formation est une partie intégrante du travail du Syndicat. La mise en place du dispositif d'habilitation voulu par la CNAM et l'INRS n'a pas été sans difficulté. Alors que nous avons engagé le Syndicat dans une démarche collaborative avec nos partenaires, une décision unilatérale de leur part nous a conduit à stopper toute intervention. Il aura fallu ce coup de force pour revenir à une situation saine où le mot « partenariat » prend tout son sens. La défense des organismes de formation adhérents était à ce prix.

Je pourrais encore détailler bien d'autres thèmes qui ont marqué l'année écoulée. Je pense notamment aux problématiques sur le plomb, sur le vol d'échafaudages, au projet de mention complémentaire « Monteurs d'échafaudages », au travail des sections professionnelles, ...

Tout ceci est présenté dans les pages qui suivent. Je vous invite à en prendre connaissance, je suis sûr que vous y trouverez matière à nourrir votre propre réflexion.

Bonne lecture.

Jacques FRENEHARD
Président du SFECE



LE SYNDICAT EN QUELQUES MOTS

07 L'organisation du Syndicat

12 Les missions du Syndicat

13 Le réseau du Syndicat

15 L'équipe du Syndicat

**16 Certificats de Compétence
Professionnelle (CCP)**



LE SYNDICAT EN QUELQUES MOTS

Créé en 1967, le Syndicat des professionnels de l'échafaudage s'est progressivement développé pour devenir le Syndicat Français de l'Echafaudage, du Coffrage et de l'Etalement (SFECE).

Le SFECE est la composante métier de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) pour ce qui concerne les métiers de l'échafaudage, du coffrage, de l'étalement, des systèmes d'élévation et d'accès motorisés.

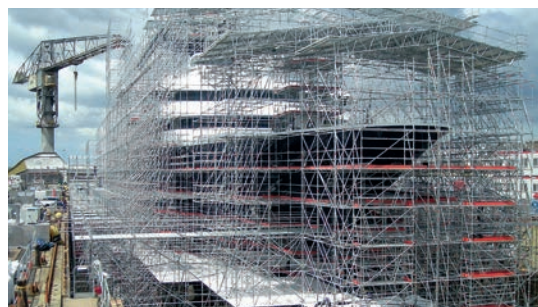
Syndicat filière, il rassemble sous une même bannière les entrepreneurs, loueurs, installateurs, de ces matériels mais aussi les importateurs-distributeurs ainsi que les industriels qui les fabriquent, de même que les organismes de formation.



Syndicat filière, le SFECE est un espace privilégié de rencontre et d'échanges entre les différentes composantes de ces métiers qui ont en commun le travail en hauteur, l'importance des règles de sécurité, la nécessité de la formation professionnelle, des dispositifs techniques spécifiques, mais aussi un fort encadrement législatif et normatif.

TROIS COMPOSANTES MÉTIERS AU CŒUR DE NOTRE ACTION

ÉCHAFAUDAGE



COFFRAGE-ÉTAIEMENT



SYSTÈMES D'ÉLÉVATION, D'ACCÈS ET DE TRAVAIL MOTORISÉS



Le SFECE
c'est **104**
entreprises
adhérentes,
représentant :



17 000
salariés



927 M€
de chiffre d'affaires
en France



85 %
du chiffre d'affaires
global du secteur
en France

L'organisation du syndicat

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le SFECE est dirigé par son Conseil d'Administration dont les 13 membres sont élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale. Il est le reflet de la diversité des métiers que représente le syndicat : le nombre de délégués par section professionnelle est ainsi défini par les statuts du syndicat.

Section « Fabricants d'échafaudage » 3 délégués



**Bernard
ROTHAN**
Comabi



**Christophe
AUBRY**
Duarib CDH
Group



**Eric
LIMASSET**
Layher

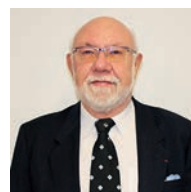
Section « Entrepreneurs d'échafaudages » 6 délégués



**Gilles
TOGNA**
LV Tec



**Fabrice
FAY**
Mills



**Jacques
FRENEHARD**
FMS Ringue



**José
GONZALEZ**
Brand France

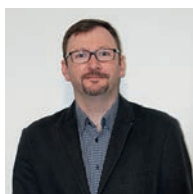


**Hugues
MENAGER**
Altrad
Equipement



**Siège
vacant**

Section « Coffreurs-étayeurs » : 2 délégués



**Laurent
SAINT-JEAN**
Retotub



**François
GUILLOTEAU**
Sateco

Section « Systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés » : 1 délégué



**Philippe
LEMAIRE**
Brand France

Section « Fabricants de composants » : 1 délégué








**Nicolas
RUFFENACH**
Fortal



COMITÉ DE PILOTAGE

Les actions du SFECE sont également discutées et organisées par un Comité de Pilotage constitué par les membres du Conseil d'Administration ayant une responsabilité statutaire ou opérationnelle. Font ainsi partie du Comité de Pilotage :

-  **Jacques FRENEHARD**, président du SFECE,
-  **Gilles TOGNA**, vice-président et trésorier,
-  **José GONZALEZ**, vice-président, secrétaire et responsable de la Commission Formation,
-  **Fabrice FAY**, responsable de la Commission Technique,
-  **Eric LIMASSET**, responsable de la Commission Promotion des Métiers.

COMMISSIONS

Les actions du Syndicat sont menées soit par les sections de métiers directement, soit par des commissions transversales. Il existe trois Commissions au sein du Syndicat :

La Commission Technique

Elle a en charge de traiter de toutes les problématiques techniques : règles de calcul, méthodologie de montage, veille sur les normes et règlements...

La Commission Formation

Les Organismes de Formation adhérents du Syndicat siègent au sein de cette Commission. Cette dernière met en œuvre la politique de formation du Syndicat et veille au bon respect des règles en matière de formation : référentiels, Certificats de Qualification Professionnelle, habilitation...

La Commission Promotion des Métiers

Cette Commission définit et met en œuvre les actions de promotion des métiers auprès de différentes cibles : jeunes, préventeurs, entreprises utilisatrices.



SECTIONS PROFESSIONNELLES

Les adhérents du SFECE sont répartis au sein de sections professionnelles correspondant à leur activité principale. En complément des actions des groupes de travail transversaux, l'organisation par section permet de mener un travail spécifique à une profession.

Le syndicat comprend 6 sections professionnelles :

Section « Fabricants d'échafaudage » : 13 membres

ABC MINET	HAKI	RETOTUB SA
ALTRAD EQUIPEMENT	LAGNEAUX MARCEL SA	TUBESCA - COMABI
DIMOS	LAYHER SAS	ULMA
DUARIB - CDH GROUP	MACC	ULTRALU
FRENEHARD & MICHAUX		

Section « Entrepreneurs d'échafaudages » : 44 membres

ABARNOU MONTAGES	EURECHAF	MARC ENTREPRISE
ACCESS SECURITY	FMS RINGUE	MATERIEL LOCATION SERVICES
ALLIANCE ECHAFAUDAGES	GF ECHAFAUDAGES	MILLS
ALTRAD ARNHOLDT	H2C AND CO	MP ECHAFAUDAGES
ALTRAD SOFRAMAT ETEM	HELIUM	OUVAROFF
AQUITAINE ISOL	HUSSOR ERECTA	PIRES ECHAFAUDAGE
BRAND FRANCE	J4R ECHAFAUDAGES	PREZIOSO LINJEBYGG SAS
COFFRALU GROUPE	KAEFER WANNER SAS	S.M.E
CONCEPT ECHAFAUDAGE	LEP	SAIT
ECHAFAUDAGE SERVICE	LOC' ECHAF SA	SAM ECHAFAUDAGE
ECHA'S	LOCATECH	SIEMO VP
ECHAF'AUDE	LOVEMI	STHAS LOCATION
ENTREPOSE ECHAFAUDAGES	LR ECHAFAUDAGES	ULMA SERVICE
EGC ECHAFAUDAGE	LV TEC	VUILLERMOZ FILS
E.V.L	MADA	

Section « Coffreurs Etayeurs » : 15 membres

ALPHI	COPAC	NORD COFFRAGE IDF
ALTRAD COFFRAGE & ETAIEMENT	DOKA FRANCE	PERI SA
C.E.S.P.	GODON ETAIEMENT	SATECO SAS
COFRALOC	HUSSOR SAS	SEDES
COMAT	ISCHEBECK FRANCE	SOLUMAT

Section « Systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés » : 10 membres

ALIMAK HEK	FIXATOR	SERVIBAT
BRAND FRANCE SAS	FRACO SARL	SKY ACCES
CHASTAGNER LOCATION	LOXAM	TRACTEL LOCATION SERVICE
ECHAFAUTEC		

Section « Partenaires métier » : 8 membres

ABC SCAFFOLDING	AL SY EC	FORTAL SA
ATMI	AS INGENIERIE	HOOKE
ALTRAD PLETTAC MEFRAN	BATIROC PROTECT	

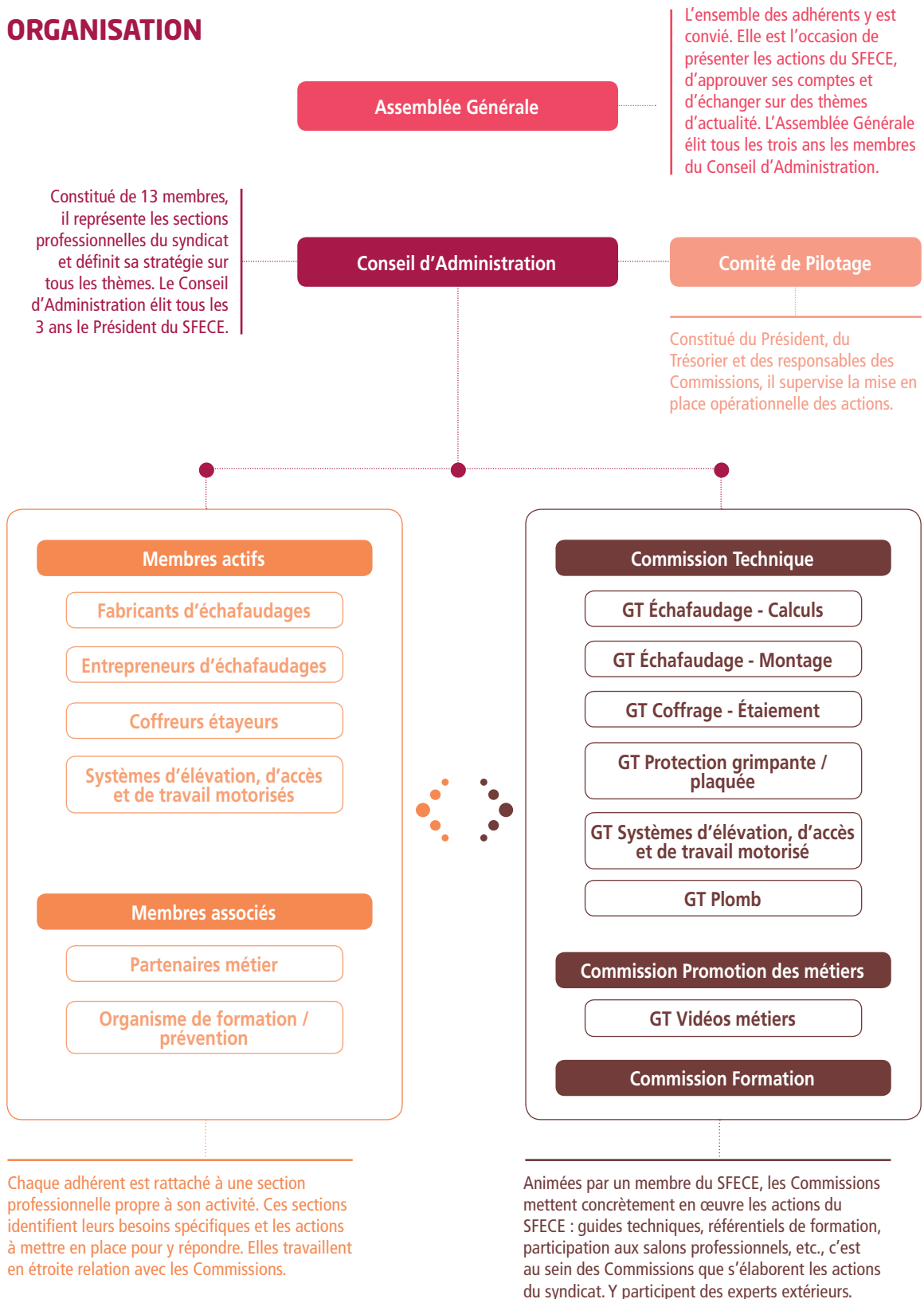
Section « Organismes de formation / Prévention » : 14 membres

ALTITUDE FORMATION	CEFORAS FORMATION	LAYHER FORMATION
APAVE	COMEP	ONET TECHNOLOGIES
ATSI FORMA'LOG	CONFORM	POSITIV FORMATION
ATSP	CONSEIL FORMATION MEDITERRANEE	SCAFF'HOLDING FORMATION
BR CONSULT	CPO FC	



Lors de son Assemblée Générale du 25 mai 2018, le SFECE a procédé à une mise à jour de ses statuts comprenant notamment une réorganisation de ses sections professionnelles. Les sections présentées ci-dessus correspondent à cette nouvelle organisation. Elle entraînera également une nouvelle représentation des sections au sein du Conseil d'Administration qui sera mise en place lors des prochaines élections des administrateurs en 2020.

ORGANISATION

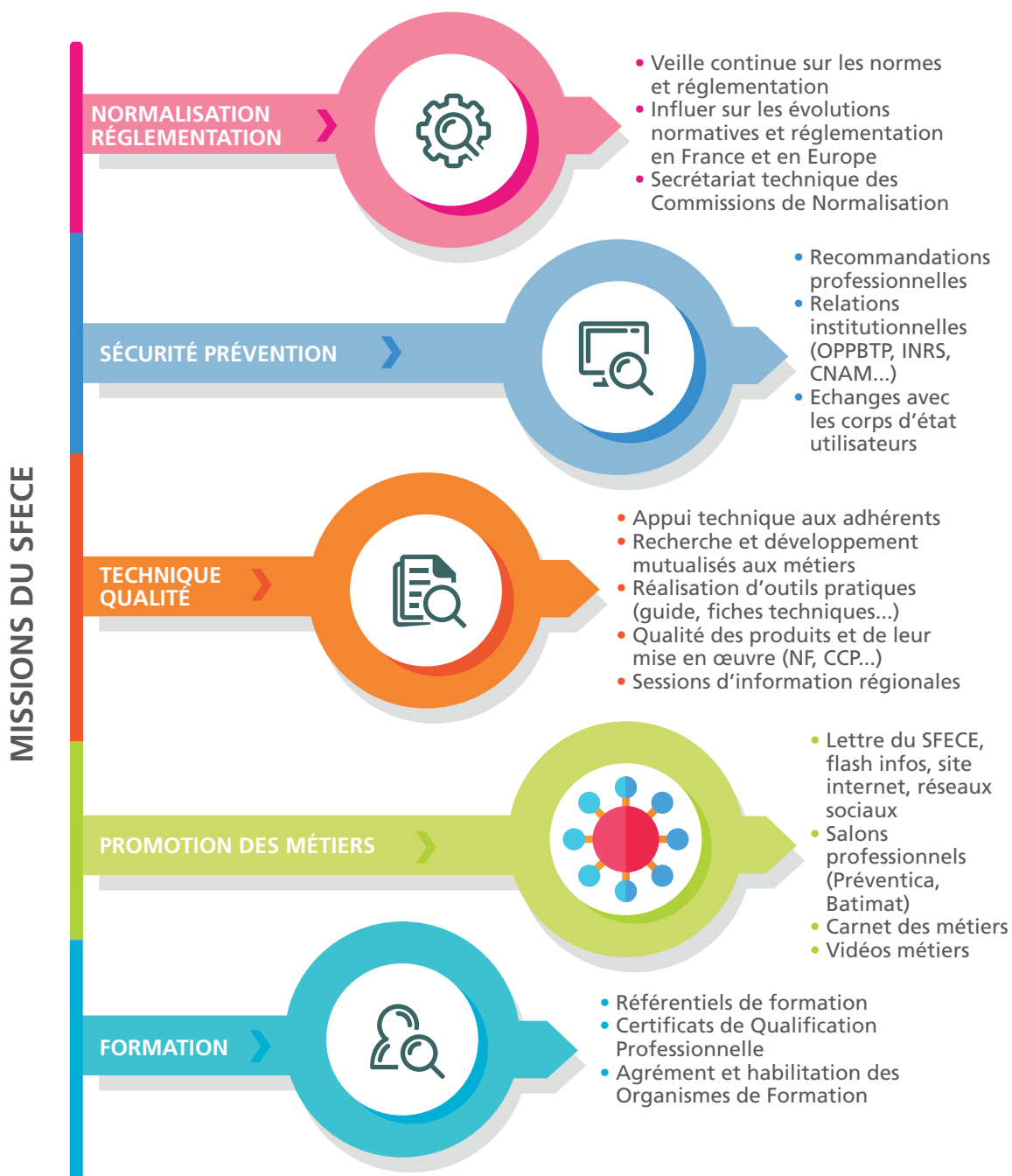


Les missions du Syndicat

Le SFECE a pour mission d'accompagner et de soutenir les professionnels qu'il représente, à travers la défense de leurs intérêts communs et la valorisation de leurs métiers.

Les cinq missions prioritaires du syndicat sont :

1. La technique et la qualité des équipements et de leur mise en œuvre,
2. La normalisation et la réglementation en France et en Europe,
3. La valorisation et la qualité des formations délivrées,
4. La sécurité et la prévention au travail, notamment contre le risque de chute de hauteur,
5. La promotion des métiers auprès du public et des professionnels.



Le réseau du Syndicat

Pour accomplir au mieux ses missions, le SFECE a tissé au fil des ans un réseau de partenaires institutionnels, de centres techniques, d'associations et d'organisations professionnelles, source d'échanges et de partages d'informations et de services.





LE SFECE ET LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La sécurité au travail est la colonne vertébrale des métiers et des équipements représentés par le SFECE. Les acteurs institutionnels (OPPBTP, INRS, CNAMTS, CRAMIF...) de ce domaine sont donc logiquement les interlocuteurs privilégiés du syndicat. Leur implication dans les travaux techniques (normalisation, recommandations, guides techniques...) mais également dans les projets de formation est un atout majeur pour la promotion et le développement des métiers représentés par le syndicat.

LA COLLABORATION TECHNIQUE

Les actions techniques sont au cœur des missions du SFECE. Elles passent en premier lieu par le développement de normes adaptées à la profession. Le SFECE a ainsi en charge le secrétariat technique de deux commissions de normalisation du BNTEC (Bureau de Normalisation des Techniques et Equipements de la Construction), organisme qui fonctionne par délégation d'AFNOR. A ce titre, le SFECE est également en prise directe avec les travaux du Comité Européen de Normalisation auquel il participe activement pour l'élaboration des normes européennes.

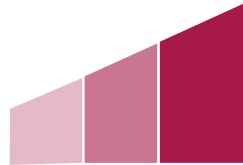
Pour ses actions techniques, le syndicat s'appuie également sur l'expertise du CEBTP et de l'Université de Lorraine avec laquelle un projet de thèse – cofinancé par le syndicat – prendra fin en octobre 2019. Enfin, le SFECE participe depuis 2017 au GIFEN (Groupement des Industriels Français de l'Energie Nucléaire) afin notamment de prendre part à l'élaboration des formations.

LE SFECE DANS LE RÉSEAU FFB

Le SFECE est la composante métier de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) pour ce qui concerne les métiers de l'échafaudage, du coffrage, de l'étalement et des systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés. Le syndicat a ainsi en charge tous les domaines spécifiques à ces métiers au sein de la fédération. Il s'agit principalement des domaines techniques, de formation, de prévention et de promotion des métiers.

Grâce à son affiliation à la FFB, le syndicat bénéficie en outre des services de la fédération sur les domaines pour lesquels le SFECE ne dispose pas d'expertise en direct. Pour toutes les questions juridiques, sociales ou fiscales, le syndicat peut ainsi bénéficier du soutien de la fédération.

L'affiliation du SFECE à la FFB a permis au syndicat de lancer une vaste action de promotion des métiers auprès des corps d'état utilisateurs de matériel, et particulièrement d'échafaudages. En pratique, en collaboration avec les fédérations du bâtiment départementales ou régionales, le syndicat organise des sessions d'information à un panel d'entrepreneurs pour rappeler les règles et bonnes pratiques à respecter, que l'entreprise détienne en propre son matériel ou qu'elle soit « uniquement » utilisatrice.



L'équipe du Syndicat

Le SFECE est, depuis près de 30 ans, partie intégrante du Groupe Métallerie, groupement de syndicats professionnels de la FFB travaillant autour des activités liées au métal dans la construction.



Ainsi, à l'exception du responsable technique, affecté à 100% au SFECE, les collaborateurs du Groupe Métallerie travaillent en temps partagé sur les 5 entités du groupe. La part attribuée au SFECE représente environ 2,6 ETP.

Le principal objectif du Groupe Métallerie est de partager ses moyens humains et matériels au profit des 5 organismes qui le constitue (SFECE, Groupement Actibaie, Union des Métalliers, Montage-Levage, Chambre professionnelle de Métallerie et Serrurerie du Grand Paris). Ce réseau permet d'une part de réduire les coûts de fonctionnement de chacune des structures et d'autre part d'élargir leur domaine d'intervention en mutualisation certaines compétences.



Hervé LAMY
Délégué Général



Héliane FÈVRES
Adjointe
au Délégué Général



Stéphanie MARTIN
Responsable
administratif et financier



Gabriel STANIUL
Responsable Technique



Ketleen LOUIS-JEAN
Chargée de
communication



Anne-Gaëlle HENAFF
Chargée de
développement



Céline BULOT
Assistante de Direction



Lucile SANDOZ
Assistante polyvalente

Certificats de Compétence Professionnelle (CCP)

Le Certificat de Compétence Professionnelle (CCP) est une certification décernée par le Syndicat Français de l'Échafaudage, du Coffrage et de l'Étalement uniquement aux entreprises adhérentes qui en font la demande.

Ces certificats sont un moyen de **valoriser les capacités techniques des entreprises adhérentes** vis-à-vis de leurs clients par le biais d'une **certification par un organisme externe reconnu**.

La certification délivre une des trois classes de compétence pour un ou plusieurs des six domaines de montage suivants.

Domaine de compétence	Classe de compétence		
	Compétence courante	Compétence confirmée	Compétence supérieure
Montage d'Échafaudages fixes	1A	1B	1C
Montage d'Étaisements		2B	2C
Montage de plates-formes suspendues	3A	3B	3C
Montage de structures événementielles	4A	4B	4A
Montage de plates-formes de travail	5A	5B	5C
Montage de plates-formes de transport - Monte matériaux, ascenseurs de chantiers	6A	6B	6C

Le SFECE promeut les entreprises certifiées sur son site internet.

www.echafaudage-coffrage-etaiement.org





LES CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DÉLIVRÉS EN 2019

Domaine de compétence	Classe(s) de compétence					
ABARNOU	1C	2B				
ALIMAK HEK					5C	6C
ALTRAD COFFRAGE ET ETAIEMENT		2C				
BRAND FRANCE	1C	2C	3C		5C	6C
ENTREPOSE ECHAFAUDAGES	1C	2C		4C		
FRACO					5C	6C
GODON Etalement		2C				
HELIUM	1A					
J4R ECHAFAUDAGES	1B					
LAYHER	1C	2B		4C		
LES ÉCHAFAUDEURS PARISIENS (LEP)	1C					
LOVEMI	1B					
LOXAM - LAHO Equipement			3B		5C	6C
MADA	1B			4B		
MARC ENTREPRISE	1C	2B				
MATERIEL LOCATION SERVICES (M.L.S)	1B					
MILLS	1C	2C		4C		
OUVAROFF	1C					
SEDES	1A	2C				
SERVIBAT	1A		3B		5A	6A
SOCIÉTÉ DE MONTAGE D'ÉCHAFAUDAGES (S.M.E.)	1A					
SKY ACCES			3C		5C	6C
TRACTEL LOCATION SERVICE (T.L.S.)	3B				5A	6B
ULMA	1C	2C		4C		

Nos mandats et actions transversales

Le Syndicat est membre de différentes organisations professionnelles ou associations. Pour promouvoir et défendre les métiers de ses adhérents et aussi développer son influence, il a pris part lors de ces derniers 12 mois à de nombreuses réunions, projets et actions.



FEDERATION
FRANCAISE
DU BATIMENT

AU SEIN DE LA FFB

Avec la FFB Nationale

Mandats et commissions :

- Conseil des Professions
- Commission Formation
- Commission Technique – Qualité
- Commission Prévention – Conditions de Travail

Travaux divers :

- Poussières de plomb
- Révision des nomenclatures Qualibat
- Modèle de convention de prêt d'échafaudage

► www.ffbatiment.fr



Avec Batimétiers, le magazine des Unions et Syndicats de la FFB

- Membre du Comité de rédaction
- Élaboration et illustration des articles en collaboration avec les journalistes



FEDERATION FRANCAISE DU BATIMENT

GRAND PARIS

Avec la FFB Grand Paris

Mandats et commissions :

- Conseil d'administration
- Commission Communication

Travaux divers avec la Direction des affaires juridiques ou sociales (DAEJ ou DAS) :

- Amendes pour abondance de matériel sur la voie publique
- Stationnement
- Vol de matériel d'échafaudage
- Guichet unique avec la mairie de Paris
- Règles d'implantation des échafaudages

Travaux divers avec les chambres professionnelles des couvreurs et des ravaleurs

- Rencontres « Travaux en hauteur »

► www.grandparis.ffbatiment.fr



FEDERATION FRANCAISE DU BATIMENT

Avec le GITE

- Participation aux réunions de travail du GITE relatives aux conditions de travail sur l'échafaudage lors de pose d'isolation thermique par l'extérieur (ITE)



GROUPEMENT DES ENTREPRISES
DE RESTAURATION
DE MONUMENTS HISTORIQUES

Avec le GMH

- Participation aux réunions « Plomb » du Groupement des Entreprises de Restauration de Monuments Historiques (GMH)

► www.groupement-mh.org



AVEC LA MARQUE NF 096

Mandats et commissions :

- Présidence du comité particulier
- Comité particulier
- Groupes de travail

Travaux divers :

- Élaboration du nouveau référentiel
- Rencontres avec le Secrétariat Technique et Afnor Certification



AVEC LE GIIN ET LE GIFEN

Mandats et commissions :

- Conseil d'administration du GIIN
- Groupes de travail du GIIN

- Membre du GIFEN
- Commission Formation du GIFEN

► www.giin.fr



AVEC L'UEG

Statut et commissions :

- Membre actif de l'UEG
- Assemblée générale
- Groupes de travail

- Conférencier à la table ronde annuelle
- Participation aux réunions des groupes de travail sur la réglementation et normalisation européenne

Travaux divers :

- Accueil de l'Assemblée Générale à Paris en octobre 2018

► www.ueg.eu.org



AVEC LE BNTEC

Statut et commissions :

- Membre associé du BNTEC
- Assemblée générale

- Participation aux rencontres du BNTEC
- Proposition de candidat au Prix de la normalisation BNTEC

Travaux divers :

- Réunions de secrétaires de commission de normalisation

► www.bntec.fr

Juridique

ÉCHAFAUDAGES - LUTTE CONTRE LA CONCURRENCE DÉLOYALE

Le Syndicat n'a pas vocation à s'engager dans des procédures juridiques ni à dénoncer les entreprises qui ne respectent pas la réglementation. Pour autant il peut informer et avertir les maîtres d'ouvrages principalement publics sur les risques encourus à sélectionner des entreprises peu sérieuses aussi bien dans le matériel ou le personnel utilisé que dans la mise en œuvre. Commencée fin 2018 à la faveur de remontées



Les premiers retours ont permis de constater que les maîtres d'ouvrages pensent respecter leurs obligations en faisant vérifier l'échafaudage avant sa mise en service. Le travail d'information du Syndicat ne fait que commencer !

de terrain, le Syndicat a déjà écrit à différents maîtres d'ouvrages.

ÉCHAFAUDAGES - AMENDES POUR ABANDON DE MATÉRIEL OU EMBARRAS SUR LA VOIE PUBLIQUE

Des fabricants d'échafaudages ont reçu à Paris des amendes pour abandon de matériel ou embarras sur la voie publique en lieu et place des entreprises utilisatrices.

Alerté par le Syndicat, la FFB Grand Paris a évoqué ce sujet lors d'une rencontre avec la Direction de la prévention, de la sécurité et de la protection (DPSP) de Paris.



Cela a permis de confirmer l'excès de zèle de la part des agents verbalisateurs et à favoriser la création d'un guichet unique au sein de la FFB Grand Paris pour signaler ces excès. Ce guichet est actif depuis le 1^{er} janvier 2019.

ÉCHAFAUDAGES - VOL DE MATÉRIEL

Le vol de matériel est un véritable fléau. Diverses actions ont été mises en place par la FFB mais elles s'appliquent à un chantier que l'on peut sécuriser. Elles sont donc difficilement applicables pour la majorité de nos chantiers. Une rencontre du Syndicat avec les services de police de la Direction Territoriale de la Sécurité

de Proximité (DTSP) du 93 courant 2018 n'avait malheureusement pas donné de résultats satisfaisants.

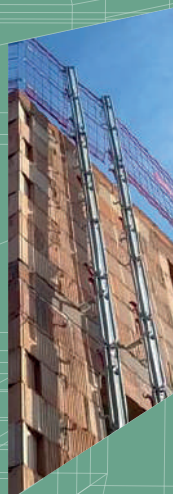
Faute de pouvoir lutter efficacement contre le vol, il faut réfléchir à améliorer la prévention. Le Syndicat propose donc la mise en place systématique de portiques. Les avantages sont nombreux pendant le montage (sécurisation du matériel d'échafaudage en hauteur, espace libre au sol, circulation garantie, etc.) et pendant les travaux (espace pour stockage de matériel ou d'une base vie le cas échéant, protection des piétons, etc.).



Le Syndicat via la FFB Grand Paris va se rapprocher des services de voirie de la ville de Paris pour tester cette proposition.

TECHNIQUE

- 22 **Sujets transversaux**
- 25 **Groupe Echafaudage – Plomb**
- 26 **Groupe Coffrage / Etalement**
- 27 **Groupe Echafaudage -
Méthodologie de montage**
- 28 **Groupe Echafaudage - Calcul**
- 30 **Groupe Protection maçon
grimpante/plaquée**
- 31 **Groupe Système d'élévation,
d'accès et de travail motorisés**



Sujets transversaux

Dans le cadre des sujets techniques et associés suivis par le Syndicat, certains ne sont pas directement rattachés à la commission technique ou à un de ses groupes de travail. Ces sujets peuvent cependant être majeurs pour la profession et sont dans ce cas directement suivis par les sections ou le conseil d'administration.



QUALIBAT

Nouvelle nomenclature QUALIBAT et projet d'harmonisation des exigences relatives au personnel

Lancée en 2017, le processus de simplification et de révision globale de la nomenclature du référentiel de qualification QUALIBAT s'est achevé courant 2018 et la nouvelle nomenclature est effective depuis le 1^{er} janvier 2019.

La démarche initiale a consisté à supprimer ou fusionner des qualifications pas ou peu représentatives. En parallèle un travail de révision des nomenclatures restantes a été réalisé au cas par cas.

Pour les qualifications de l'activité 14 qui concerne les métiers du Syndicat, les modifications sont les suivantes :

- Suppression de la qualification 143 « Montage de structures événementielles »
- Suppression de la technicité 1422 « Montage de plates-formes suspendues - technicité confirmée »
- Révision des exigences complémentaires des qualifications 141 et 144



Un projet d'harmonisation des exigences relatives au personnel est en cours d'élaboration. Il ne concernera plus uniquement le bureau d'étude mais également le personnel d'encadrement des chantiers.

- Précisions sur les exigences relatives au personnel et à sa formation
- Durcissement des conditions d'accès à la qualification 1413 « Montage d'échafaudages - Technicité supérieure »

Vos représentants QUALIBAT « Échafaudage/Étalement/Plates-formes suspendues »

Au titre de la représentation métier au sein de la FFB, 5 représentants de sociétés adhérentes du SFECE défendent l'intérêt de la profession dans la commission nationale QUALIBAT « Échafaudage/Étalement & Travaux sur Cordes ».

ÉCHAFAUDAGE

Claude DAVOUST

(Échafaudage Service)

Gilles TOGNA (LV.TEC)

José GONZALEZ (Brand France)



ÉTAIEMENT

Fabrice FAY (MILLS)

PLATES-FORMES SUSPENDUES

Philippe LEMAIRE
(Brand France)

Pour proposer un représentant, l'entreprise doit être rattachée à la convention collective du bâtiment et être qualifiée Qualibat.

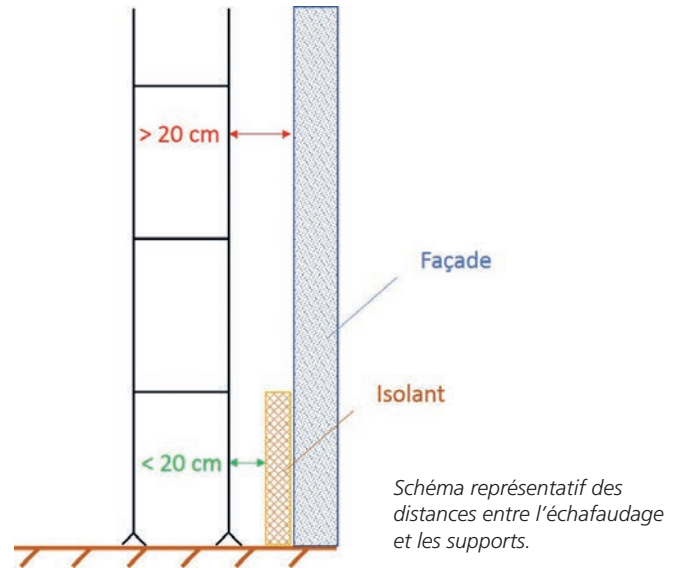
Le GITE-FFB (Groupement Isolation Thermique Extérieure) est un groupement d'Unions et Syndicats de métiers de la FFB dont des entreprises adhérentes sont des acteurs du marché de l'ITE.

Echafaudage et ITE

Depuis la fin de la dérogation à la règle des 20 cm à la façade, le GITE et le SFECE travaillent de concert pour l'amélioration des conditions de travail pour la pose d'ITE depuis un échafaudage. Pour rappel, une enquête réalisée auprès des entreprises adhérentes des Unions et Syndicats du GITE par la FFB et l'OPPBTB a montré que **l'échafaudage est utilisé dans plus de 80 % des cas mais avec un garde-corps intérieur complet dans seulement 27 % des cas !**

Des travaux avaient été lancés en 2017 pour trouver des solutions pratiques de type matériel, méthodologiques ou conceptuelles acceptables aussi bien par les entreprises que par le ministère du travail et les organismes de prévention pour travailler en sécurité tout en respectant la réglementation.

Après diverses réflexions et une étude terrain des pratiques en cours, une proposition de méthode



de travail sans garde-corps intérieur a germé. Dans cette méthode, l'isolant posé et fixé pour l'ITE fait alors office de support suffisamment rigide et permet de laisser un vide inférieur à 20 cm.

Pour valider cette méthode, des essais in situ de résistance des ouvrages posés (isolant avec ou sans bardage) selon les normes en vigueur sont programmés.



La filière nucléaire française s'est réorganisée. Un groupement nouvellement créé, le GIFEN, va agréger l'ensemble des organisations professionnelles représentatives de la filière, ainsi que les différentes entreprises et groupements du secteur.

Le GIIN va être dissous au profit du GIFEN.

Conformément au souhait des administrateurs du SFECE exprimé en mai 2018, le Syndicat a fait acte de candidature pour « transférer » son adhésion du GIIN au GIFEN pour une année et d'étudier, à l'issue de cette dernière, s'il convient d'y rester ou non.

► www.giin.fr



UEG - UNION DES ENTREPRENEURS EUROPÉENS D'ÉCHAFAUDAGES

Le SFECE accueille l'UEG pour fêter son jubilé - 10 ans

Le SFECE a accueilli l'Assemblée Générale du Syndicat européen des échafaudeurs (UEG) les 12 et 13 octobre 2018 à Paris.

Près de 50 personnes, issues de 13 pays étaient présentes. Pour fêter les 10 ans d'existence de l'UEG, les participants ont été invités à un dîner-croisière sur la Seine. Ils ont également pu profiter d'une visite du chantier de rénovation de la chapelle royale de Versailles entièrement échafaudée par un adhérent du SFECE.



Table ronde à Cologne

Le 6 juin 2018 le SFECE a participé à une table ronde et est notamment intervenu via son responsable technique sur le thème suivant « Révision des normes européennes : pour ou contre ? ».



Le 5 décembre 2018, le Syndicat, membre de l'association BNTEC, participait aux rencontres du BNTEC.

L'occasion de réaliser un bilan de l'activité du BNTEC, de présenter un nouveau logo, et de débattre autour d'une table ronde.



Commission technique



Animateur :
Fabrice FAY (Mills)

La Commission Technique, qui rassemble des représentants d'entreprises issues des différentes sections professionnelles est actuellement composée de six groupes de travail. Des laboratoires d'essais, des organismes de prévention ou des utilisateurs peuvent être invités pour traiter de problèmes spécifiques.

Chaque groupe travaille de façon indépendante selon son propre calendrier. Ces groupes se retrouvent périodiquement lors des réunions plénières de la Commission technique dans le but de faire le point sur l'avancée des travaux et de fixer les prochains objectifs.



6 groupes de travail



21 réunions de travail



80 experts inscrits dans au moins un des groupes de travail

GRUPE ECHAFAUDAGE - PLOMB



Animateur :
Gabriel STANIUL (SFECE)



3 rencontres

- ▶ 30 août 2018
- ▶ 30 novembre 2018
- ▶ 11 janvier 2019

Travaux réalisés

▶ Guide « Organisation des chantiers en présence et avec du plomb »

Un guide a été élaboré à l'initiative du Groupement des Monuments Historiques (GMH) : « Organisation des chantiers en présence et avec du plomb » dans le cadre des chantiers de monuments historiques. Le Syndicat a participé à cette élaboration en compagnie de représentants de la FFB, de la CRAMIF et de l'inspection du travail et du Ministère de la Culture.

A ce jour le guide est toujours en attente d'une validation définitive par le principal donneur d'ordre des chantiers de monuments historiques : le Ministère de la Culture.

Travaux en cours

▶ Contamination au plomb des échafaudages

Le contrôle de la contamination au plomb de nombreux chantiers franciliens et de quelques chantiers de province (hors monuments

historiques) a montré une présence irrégulière de poussières de plomb sur les planchers d'échafaudages. En particulier sur les parties en bois des planchers.

Cette contamination est dénoncée par la CRAMIF et l'Inspection du travail qui demandent aux entreprises de mettre en œuvre les mesures de protection adaptées pour les salariés et la décontamination des échafaudages.

Au-delà des mesures de prévention classiques à faire respecter par les salariés (porter des gants, ne pas fumer, bien se laver les mains avant de manger ou de sortir du chantier, etc.), le Syndicat s'est interrogé sur la pertinence des demandes de préventeurs.

En l'absence d'une parfaite visibilité du sujet, un groupe de travail a été créé pour analyser la situation et proposer des solutions pertinentes pour défendre la profession et ses salariés.

DIRECCTE IDF

Au regard des courriers d'inspecteurs du travail reçus par divers adhérents, la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du travail et de l'Emploi d'Île de France a officiellement été sollicitée par le Syndicat via la FFB Grand Paris pour connaître son interprétation de la réglementation applicable.

GRUPE COFFRAGE / ETAIEMENT



Animateur :
Laurent SAINT-JEAN
(Retotub)



6 rencontres

- ▶ 4 avril 2018
- ▶ 15 juin 2018
- ▶ 29 juin 2018
- ▶ 21 septembre 2018
- ▶ 19 octobre 2018
- ▶ 16 novembre 2018

Travaux réalisés

▶ Référentiel de conception et de mise en œuvre des Garde-corps de chantier grillagés (GCCG)

Un Groupe de travail ad-hoc « Garde-corps de chantier grillagés » (GCCG) a élaboré ce référentiel dans un temps record (avril-novembre 2018). Ce document initié à la demande des préventeurs a fait l'objet d'un consensus entre les fabricants, les préventeurs et les principaux utilisateurs.

Ce référentiel complémentaire à la norme européenne EN 13374 « Garde-corps périphériques temporaires » comble les lacunes de la norme notamment sur la gestion des angles et de l'anti soulèvement. Il comporte également des informations précieuses pour la mise en œuvre des Garde-corps de chantier grillagés.

Le référentiel est disponible sur le site internet du SFECE.



GRUPE ECHAFAUDAGE - MÉTHODOLOGIE DE MONTAGE



Animateur :
Philippe MARTIN
(MILLS)



5 rencontres

- ▶ 5 juin 2018
- ▶ 12 septembre 2018
- ▶ 15 novembre 2018
- ▶ 7 février 2019
- ▶ 4 avril 2019

Travaux en cours

► Révision de fiches du Guide Méthodologie de montage

Le groupe révisé et corrige en continu les fiches de méthodologie et en propose de nouvelles.

Les dernières fiches étudiées ou en cours d'élaboration sont les suivantes :

- Fiche B2 - Extension de structure en porte-à-faux
- Fiche B4 - Protection bas de pente
- Fiche C2 - Echauffage suspendu
- Fiche Z7 - Levage par potence

VÉRIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES À LA CHARGE DE L'ENTREPRISE UTILISATRICE DU MATÉRIEL

Les vérifications réglementaires à la charge du chef d'établissement sont le personnel utilisé du matériel sont définies dans l'article du 21 décembre 2004.

Les 3 types d'examen sont les suivants : examen d'adéquation, examen de montage et d'installation, examen de l'état de conservation.

Les vérifications à effectuer sont les suivantes :

- **vérification avant mise ou remise en service** comportant un examen d'adéquation, un examen de montage et d'installation ainsi qu'un examen de l'état de conservation.
- **vérification journalière** consistant en un examen de l'état de conservation en vue de s'assurer que l'échafaudage n'a pas subi de dégradation perceptible pouvant créer des dangers.
- **vérification trimestrielle** consistant en un examen approfondi de son état de conservation.

Nota : A la suite d'une interruption d'utilisation d'au moins 1 mois, il y a lieu de procéder à une vérification de remise en service.



GRUPE ÉCHAFAUDAGE - CALCUL



Animateur :
David DI SALVO (Layher)



3 rencontres

- ▶ 27 juin 2018
- ▶ 29 novembre 2018
- ▶ 13 mars 2019

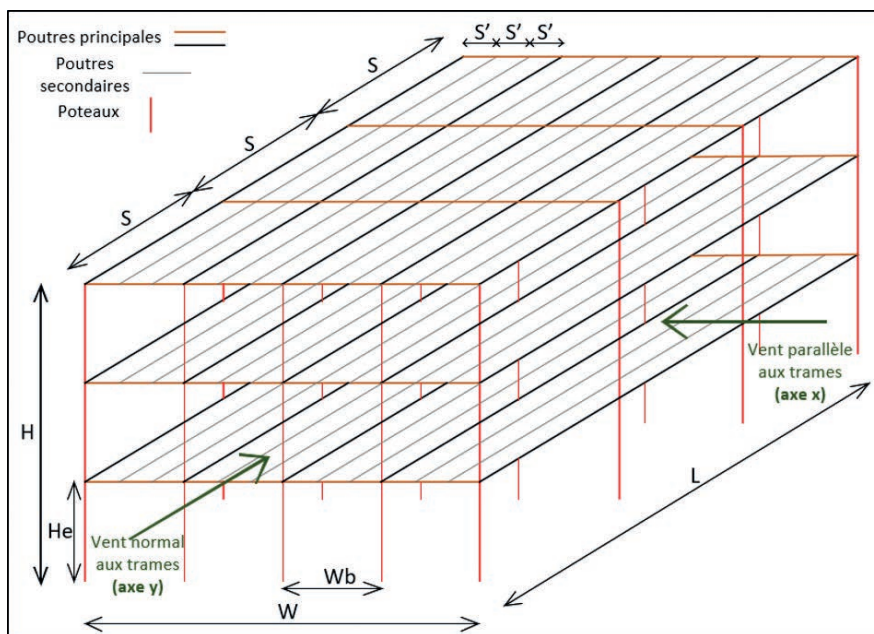
Travaux réalisés

▶ Stage de Master 1 « Évaluations des effets du vent sur les structures de type échafaudages »

Un stage bibliographique pour connaître les évaluations des effets du vent sur les structures de type échafaudages a été mis en place par M. Khelil au sein de l'Université de Lorraine.

Ce stage de deux mois de Master 1 avait pour objet « Effet du vent sur les structures tubulaires » et pour livrables :

- Une recherche bibliographique approfondie.
- Un fichier Excel de calcul de la pression du vent en fonction du nombre de plans (décroissance du vent).



Définition des notations des grandeurs de la structure dans cette méthode



Travaux en cours

► Adaptation des Eurocodes 3 aux structures d'échafaudages et d'étaisements - Thèse en Collaboration avec l'université de Lorraine

Le groupe travaille depuis 2012 à la rédaction d'une méthode de calculs adaptée aux structures d'échafaudages et d'étaisement car les règles de calculs imposées par les Eurocodes ne prennent pas en compte les spécificités des structures souples. L'objectif est de transcrire des Eurocodes en une version claire et simplifiée utilisable par tous.

Les différents travaux réalisés par Charlotte Mercier au sein de l'université de Lorraine ont permis d'estimer des coefficients théoriques de calcul plus adaptés aux structures souples puis de les affiner et de les valider par une campagne d'essais.

Le travail restant consiste à affiner et clarifier les formules de calcul afin notamment de faire apparaître distinctement les différents efforts et imperfections qui s'exercent sur la structure.

► Note de calcul type « Échafaudage de façade »

En application directe des résultats issus des travaux de la thèse, une note de calcul type « Échafaudage de façade » est en cours d'élaboration par M. Alain Pamies. Elle sera à usage pratique pour justifier du calcul de résistance des échafaudages de façade aux Eurocodes.



GRUPE PROTECTION MAÇON GRIMPANTE/PLAQUÉE



Animateur :
Laurent SAINT-JEAN
(Retotub)



2 rencontres

- ▶ 6 novembre 2018
- ▶ 26 février 2019

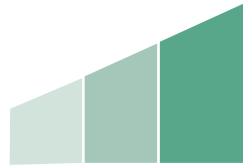
Les protections maçon grimpantes/plaquées sont utilisées sur des chantiers de maçonnerie en brique ou bloc béton lors de l'élévation du gros œuvre. Ces protections collectives historiquement utilisées font l'objet d'une réflexion approfondie pour améliorer leur utilisation. Les conditions de mise en œuvre d'une part et la résistance du support d'autre part sont les points clés d'une protection efficace.

À ce titre le groupe de travail composé de fabricants travaille avec les utilisateurs et les fournisseurs de matériaux de construction en vue de l'élaboration des éléments suivants :

- Méthode d'essai pour valider le support (mur fraîchement construit en brique ou bloc béton),
- Guide de bonnes pratiques pour la mise en œuvre.



Exemple d'utilisation sur un chantier de murs en brique.



GRUPE SYSTÈME D'ÉLEVATION, D'ACCÈS ET DE TRAVAIL MOTORISÉS



Animateur :
Philippe LEMAIRE
(Brand France)



- ▶ 7 novembre 2018
- ▶ 6 février 2019

Travaux réalisés

▶ **Carnet des métiers - Systèmes motorisés**
Dans la continuité des métiers de l'échafaudage, le groupe a participé à l'élaboration du carnet des métiers pour les systèmes motorisés.

▶ **Guide INRS « Plates-formes de travail sur mâts »**

Sur la base du guide « Plates-formes de travail se déplaçant le long de mâts » et à la demande du Syndicat, l'INRS a accepté d'élaborer une documentation sur les plates-formes de travail sur mâts. Ce guide finalisé en novembre 2018 est à ce jour en cours d'édition au sein de l'INRS.

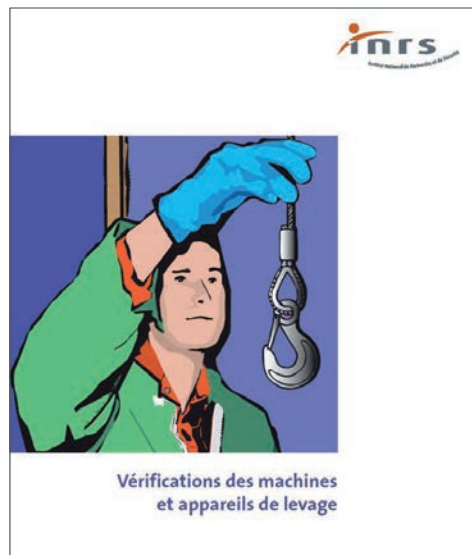
▶ **Révision des guides INRS ED 6067 et ED 6009**

Le Syndicat a participé à la révision de deux guides de l'INRS

- ED 6067 « Vérifications des machines et appareils de levage – Repères pour préventeurs et utilisateurs »,

- ED 6009 « Vérifications réglementaires des appareils et accessoires de levage dans le BTP – Guide aux utilisateurs ».

Pour une meilleure lisibilité, ces deux guides ont été fusionnés.

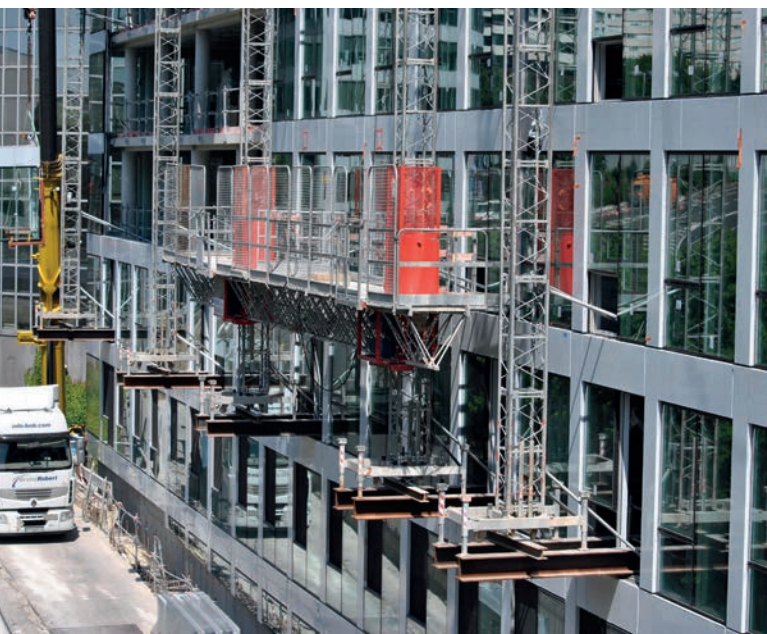


► Guide d'aide à l'installation des accès motorisés dans les grues à tour

L'une des mesures de prévention phare de la recommandation CNAMTS R495 est l'installation d'un accès motorisé pour les grues à tour dont l'accès à la cabine nécessite plus de 30 mètres d'ascension.

L'installation de ces accès a été prévue de manière progressive. Obligatoire dès 60 m d'ascension en 2016, 50 m en 2017, la hauteur de 30 m est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Au regard du très grand nombre de grues que cela représente (plusieurs milliers) et des difficultés techniques attendues les acteurs du secteur CISMA, DLR, UMGO-FFB, FNTP, INRS et SFECE (via le CISMA) ont édité un guide pratique destiné aux installateurs et utilisateurs.



Installation atypique de plates-formes de travail sur mâts.



Travaux en cours

► Modification des machines - Courrier type

Les adhérents du Syndicat se retrouvent régulièrement confrontés à des demandes de modification des machines au-delà des normes applicables de la part de leur client pour des raisons d'adéquation ou d'exigences émises par des organismes de prévention.

Ces modifications nécessitent une étude technique préalable et, lorsqu'elles ne sont pas prévues dans les normes européennes applicables, elles doivent être réalisées selon la réglementation en vigueur (c'est à dire selon le Guide technique du 18 novembre 2014 relatif aux opérations de modification des machines en service).

Cette étude peut nécessiter du temps et être coûteuse. De plus, le guide technique du 18 novembre 2014 rappelle que la modification est de la responsabilité de l'utilisateur.

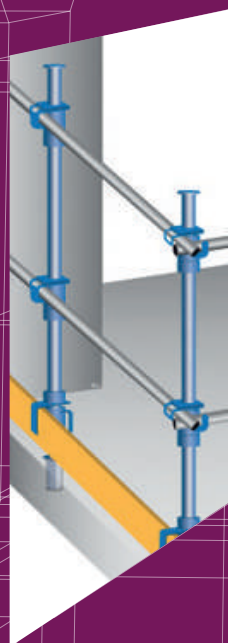
Pour informer formellement les clients des conséquences de ces modifications non prévues dans les normes applicables, un courrier type est en préparation.

ACTIVITÉS NORMATIVES

35 Le SFECE et la normalisation

36 Normalisation européenne -
Travaux du CEN/TC 53

39 Normalisation française -
Travaux nationaux des BNTEC/P93E
et BNTEC/P93C



EN BREF



LES PRINCIPAUX TRAVAUX SUIVIS

Europe

CEN/TC 53 « Équipements temporaires de chantier »

- **EN 1004** « Échafaudages roulants » (WG 04)
- **EN 1298** « Échafaudages roulants – Manuel » (WG 04)
- **EN 13374/A1** « Garde-corps temporaires de chantier » (WG 10)
- **EN 17293** « Exécution – Exigences de fabrication » (WG 15)

France

BNTEC/P93C « Coffrage et étaieement »

- **NF P93-350** « Banches industrialisées pour ouvrages en béton »
- **NF P93-351** « Équipement de chantier - Plates-formes de travail en encorbellement et supports - Définitions - Caractéristiques - Calculs - Essais ».

LES AUTRES COMMISSIONS FRANÇAISES SUIVIES

AFNOR/E85B « Échelles »

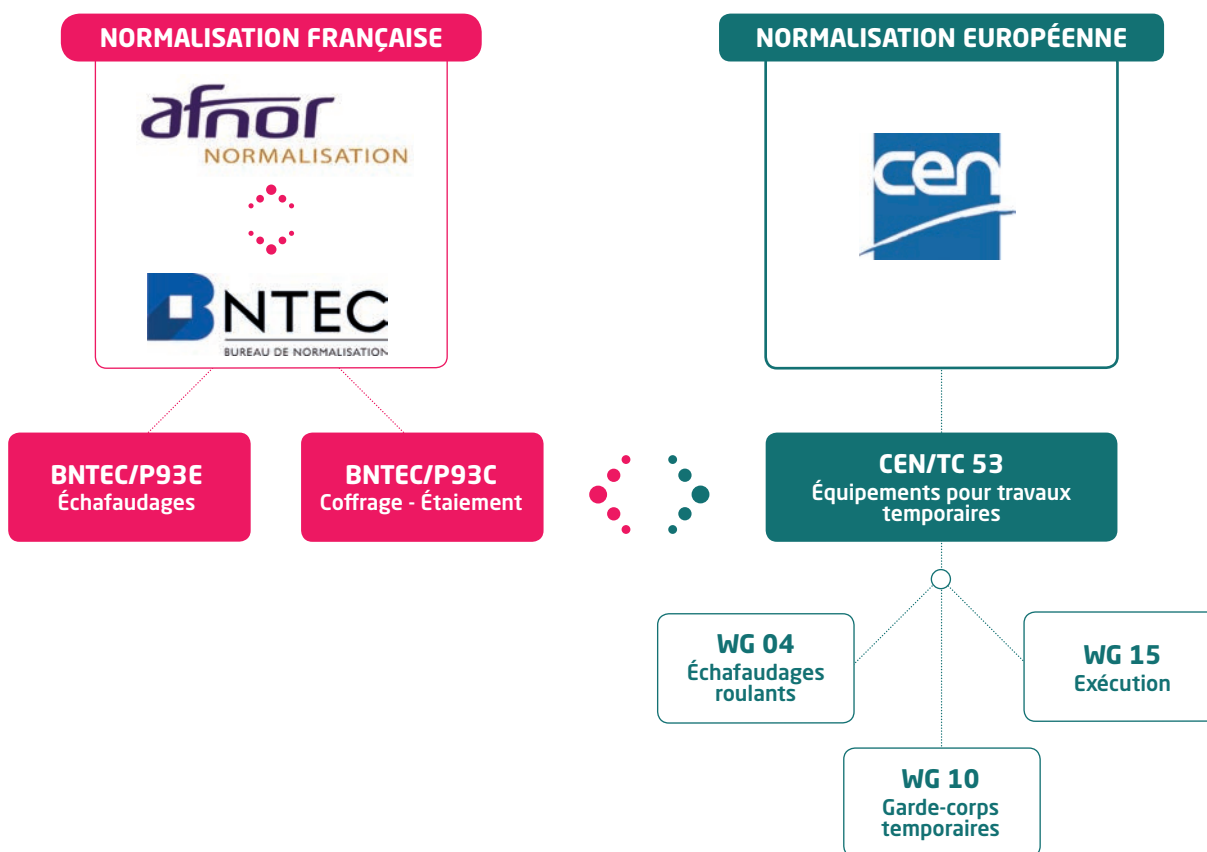
AFNOR/P90N « Installations pour spectateurs »

UNM 83 « Matériels de mise à niveau »



L'accès aux commissions de normalisation du BNTEC est, depuis son origine, ouvert, libre et sans frais de participation.

Le SFECE et la normalisation



Le système Français de normalisation est géré par l'Afnor (Association Française de Normalisation), qui coordonne et pilote les travaux de normalisation. L'Afnor est le membre français unique dans les structures de normalisation européennes et internationales.

Cependant l'Afnor délègue par convention de nombreux travaux à des bureaux de normalisation sectoriels (dont le BnTEC) les travaux liés au domaine du bâtiment.



Au sein du BnTEC, le SFECE assure la gestion et le secrétariat technique des commissions françaises de normalisation dénommées BnTEC/P93E « Échafaudages » et BnTEC/P93C « Coffrage – Étalement ». Ces commissions jouent le rôle de commissions miroirs des travaux du comité technique européen CEN/TC 53 « Équipements temporaires de chantier » et de ses groupes de travail (WG) d'une part. D'autre part elles élaborent les normes françaises dont la dénomination commence par NF P93.



Le BnTEC (Bureau de Normalisation des Techniques et Équipements de la Construction) est une structure hébergée et financée par la Fédération Française du Bâtiment.

Le BnTEC, dont le SFECE est membre, coordonne et pilote les travaux de normalisation pour les différents syndicats et unions de métiers de la FFB.

Normalisation européenne - Travaux du CEN/TC 53

LE RÔLE DU SYNDICAT

Le Syndicat est un acteur majeur de la représentativité française et de la défense des intérêts français au sein du comité technique européen CEN/TC 53 « Équipements temporaires de chantier ».

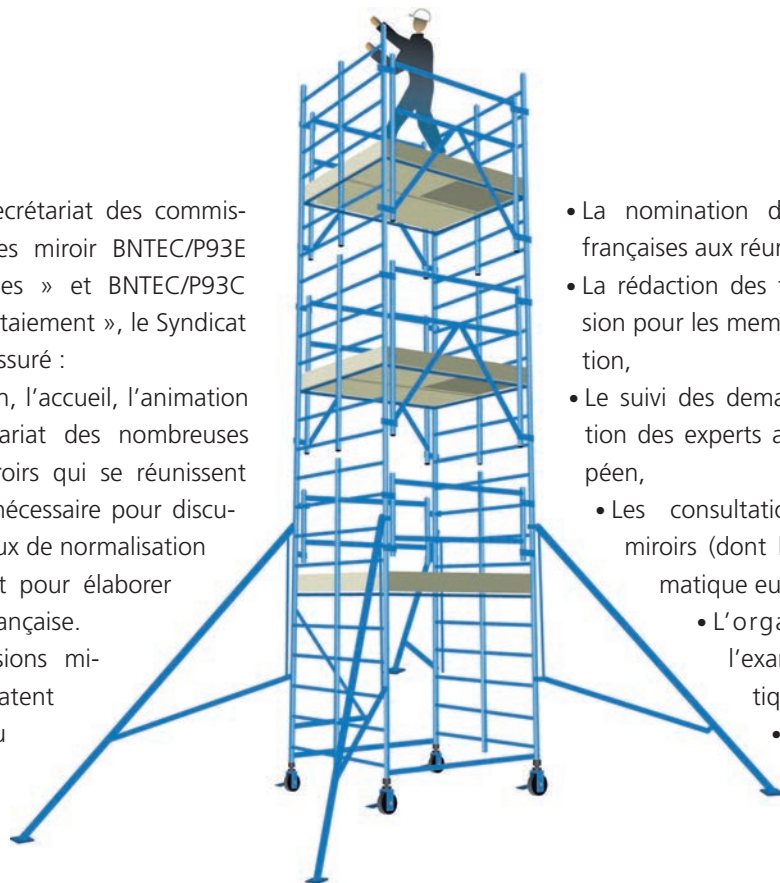
Le Syndicat et ses membres a pris part lors de ces derniers 12 mois à plusieurs actions du comité technique (TC) et de ses groupes de travail (WG) en complément de son rôle de secrétariat des commissions françaises miroir :

- Représentation des intérêts français lors de la 44^{ème} réunion plénière,
- Participation aux réunions des WG 04 et WG 15.



- ▶ **26 & 27 septembre 2018**
CEN/TC 53/WG 04 à Prague
- ▶ **19 octobre 2018** - CEN/TC 53
44^e réunion plénière à Stockholm
- ▶ **20 & 21 novembre 2018**
CEN/TC 53/WG 04 à Vienne
- ▶ **21 & 22 janvier 2019**
CEN/TC 53/WG 15 2019 à Berlin
- ▶ **13 & 14 février 2019**
CEN/TC 53/WG 04 2019 à Londres





Au titre de secrétariat des commissions françaises miroir BNTEC/P93E « Échafaudages » et BNTEC/P93C « Coffrage – Étaielement », le Syndicat a également assuré :

- L'organisation, l'accueil, l'animation et le secrétariat des nombreuses réunions miroirs qui se réunissent autant que nécessaire pour discuter des travaux de normalisation européens et pour élaborer la position française.
- Les commissions miroirs mandatent alors un ou plusieurs représentants pour défendre ces positions lors des réunions plénières ou de groupes de travail du CEN/TC 53,
- La traduction et l'envoi des commentaires français,

- La nomination des délégations françaises aux réunions,
- La rédaction des feuilles de mission pour les membres de délégation,
- Le suivi des demandes d'inscription des experts au niveau européen,
 - Les consultations nationales miroirs (dont l'examen systématique européen),
 - L'organisation de l'examen systématique européen,
 - La traduction/validation française des projets de normes européennes soumis aux enquêtes.

Voici un état des lieux des principaux projets de normes en cours d'élaboration.

► **EN 1004 « Échafaudages roulants de service en éléments préfabriqués - Matériaux, dimensions, charges de calcul et exigences de sécurité » (WG 04)**

Après l'enquête publique qui s'est déroulée de juin à août 2018, il aura fallu trois réunions de deux jours du WG 04 pour dépouiller l'ensemble des commentaires européens.

Aucune modification majeure du projet soumis à l'enquête n'aura finalement été décidée.

Les principales évolutions intégrées à cette révision sont :

- La suppression du palier minimum de hauteur (autrefois 2,5 m) ;
- La différenciation entre planchers intermédiaire ou d'accès et l'unique plancher de travail ;
- La diminution des hauteurs maximum admissibles entre planchers et de la hauteur maximum admissible du premier plancher.

La publication de cette révision va entraîner la modification voire la suppression de la norme NF P93-520 « Échafaudages roulants préfabriqués de faible hauteur ».



Vie de la norme EN 1004.

► **EN 1298 « Échafaudages roulants – Manuel » (WG 04)**

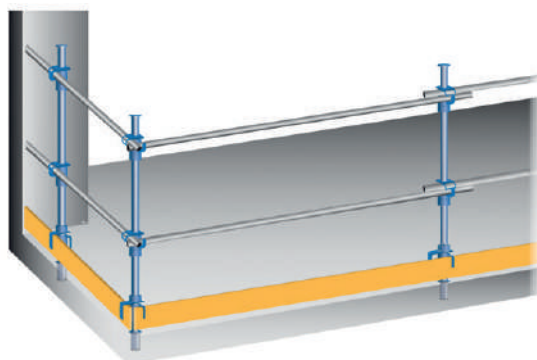
La norme EN 1298 est complémentaire à l'EN 1004.

En parallèle de la révision de l'EN 1004, le groupe de travail WG 04 a donc procédé à la révision de la norme EN 1298. Les travaux sont finalisés et le projet a été envoyé en enquête interne au sein du WG 04. Une dernière réunion prévue à Rome en juin décidera des éventuelles modifications à apporter à la norme suite aux commentaires émis lors de l'enquête.

► **EN 13374/A1 « Garde-corps temporaires de chantier » (WG 10)**

L'amendement à la norme a été publié courant décembre 2018.

La norme NF EN 13374 est LA norme de référence pour les garde-corps de chantiers et leurs dérivés. Cet amendement précise différents points techniques interprétables, par exemple l'inclinaison du garde-corps. Il rend plus sévères les conditions d'essais pour les garde-corps de classe C : les garde-corps de couvreurs.



Extrait du guide ED 6110 de l'INRS.

► **EN 17293 « Équipements de chantiers – Exécution – Exigences de fabrication » (WG 15)**

Après l'enquête publique qui s'est déroulée de juillet à septembre 2018, une réunion de deux jours du WG 15 à Berlin les 21 et 22 janvier 2019 aura suffi pour dépouiller l'ensemble des commentaires européens.

Aucune modification majeure du projet soumis à l'enquête n'aura finalement été décidée.

Pour rappel, le projet de norme donne des exigences de fabrication adaptées aux équipements temporaires de chantier sur la base des deux normes de fabrication EN 1090-2 « Exécution des structures - Partie 2 : exigences techniques pour les structures en acier » et EN 1090-3 « Exécution des structures - Partie 3 : exigences techniques pour les structures en aluminium ».



Vie de la norme EN 17293.

LE RÔLE DU SYNDICAT

Le Syndicat est un acteur majeur de la normalisation française et de la défense des intérêts de la profession au sein du BNTEC.

Le Syndicat dans son rôle indépendant de secrétariat des commissions françaises BNTEC/P93E « Échafaudages » et BNTEC/P93C « Coffrage – Étaieement » et les adhérents du Syndicat membres de ces commissions ont pris part lors de ces derniers 12 mois aux réunions suivantes :

- 6 septembre 2018 – NF P93-350 – réunion du groupe de travail
- 9 octobre 2018 – BNTEC/P93E et P93C - réunion plénière annuelle commune

Au titre de secrétariat des commissions françaises BNTEC/P93E « Échafaudages » et BNTEC/P93C « Coffrage – Étaieement », le Syndicat a également assuré :

- l'organisation, l'accueil, l'animation et le secrétariat des réunions,
- le suivi des demandes d'inscription des experts,
- les consultations nationales,
- l'organisation de l'examen systématique français,
- la mise en forme des projets de norme,
- la liaison, y compris lors de réunions, avec les commissions françaises
 - AFNOR/E85B « Échelles »,
 - AFNOR/P90N « Installations pour spectateurs »,
 - UNM 83 « Matériels de mise à niveau ».

► NF P93-350 « Banches industrialisées pour ouvrages en béton »

Les travaux de révision de la norme NF P93-350 se sont poursuivis au sein de la commission BNTEC/P93C.

Une réunion de relecture finale du projet de révision s'est déroulée en septembre 2018.

La norme a été complètement revue et de nombreux schémas ont été ajoutés pour faciliter la compréhension du lecteur.

La norme a été pensée pour rendre obligatoire les différents éléments de sécurité tout en laissant la porte à l'innovation.

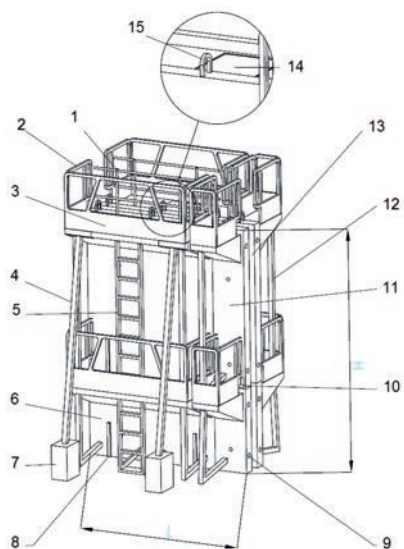


Schéma éclaté d'un coffrage vertical industrialisé.

► NF P93-351 « Équipement de chantier - Plates-formes de travail en encorbellement et supports - Définitions - Caractéristiques - Calculs - Essais »

Suite à la détection d'une erreur manifeste sur un angle d'inclinaison à prendre dans le cadre de série d'essai, un retraitage de la norme a été demandé et réalisé. L'édition 2 de la norme intègre cette correction.

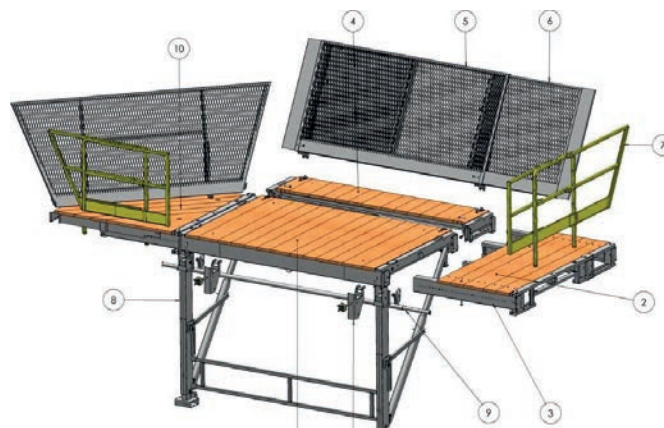


Schéma éclaté d'une PTE.

2018-2019

Chronique des actions

- Juridique
- Statutaire
- Promotion des métiers
- Technique
- Formation
- Normalisation



Salon de l'apprentissage



Assemblée générale



Animation en région



Examen du CQP « Monteur d'échafaudage »

2018

MAI

- 25/05/18
Assemblée Générale
- 29/05/18
Animation métier
FD 69
- Du 29/05 au
31/05/2018
Salon PREVENTICA
Lyon

JUIN

- 05/06/18
GT Méthodologies
de Montage
- 06/06/18
Table ronde UEG
- 07/06/18
FFB - Commission
prévention
- 07/06/18
Assemblée Générale
du GIIN

- 13/06/18
Commission
Formation

- 15/06/18
GT Garde-corps de
chantier grillagés

- 18/06/18
GT Méthodologies
de Montage
Technique

- 19/06/18
Comité de rédaction
Batimétiers

- 19/06/18
INRS - Révision
ED 6067 et 6009

- 20/06/18
FFB - Commission
Technique et Qualité

- 25/06/18
Test formateur SFECE

- 26/06/18
Salon WNE

- 27/06/18
GT Calculs
Technique

- 29/06/18
GT Garde-corps de
chantier grillagés

JUILLET

- 05/07/18
CQP Monteur
Echafaudage

- 10/07/18
Test formateur
SFECE

- 27/07/18
CQP Monteur
Echafaudage

AOÛT

- 28/08/18
CQP Monteur
Echafaudage

- 29/08/18
BNTEC/P93E -
Dépouillement
EN 1004
« Echafaudage
roulant »

SEPTEMBRE

- 04/09/18
FFB GITE - ITE
et échafaudages

- 06/09/18
BNTEC/P93C -
NF P93-350
« Banche »

- 07/09/18
BNTEC/P93E -
Miroir EN 1004
« Echafaudage
roulant »

- 11/09/18
Etude métier Coffreur
Bancheur

- 1/09/18
Test formateur
SFECE

- 12/09/18
GT Méthodologies
de Montage

- 12/09/18
Assemblée Générale
de l'UEG

- 13/09/18
Comité de rédaction
Batimétiers

- 18/09/18
Institut de soudure -
Initiation au
soudage

- 19/09/18
CERIB - Protection
maçon plaquées

- 21/09/18
GT Garde-corps de
chantier grillagés

- 24/09/18
Test formateur SFECE

- 25/09/18
Section Fabricants
d'échafaudages

- 25/09/18
Conseil
d'Administration

- Du 26 au 27/09/2018
CEN/TC 53/WG 04
- Dépouillement EN
1004 « Echafaudage
roulant » - Prague

- 27/09/18
Test formateur SFECE

- 28/09/18
Marque NF 096 - GT

OCTOBRE

- 01/10/18
Test formateur SFECE

- Du 02/10 au
04/10/2018
Salon PREVENTICA
Bordeaux

- 09/10/18
Test formateur SFECE

- 09/10/18
BNTEC/
P93 et P93C -
Plénière

- 10/10/18
FFB - Commission
Technique et Qualité

- 12/10/18
Coulisse du bâtiment

- 16/10/18
Test formateur SFECE
Formation

- 19/10/18
CEN/TC 53 -
Plénière - Stockholm

- 22/10/18
Comité de pilotage

- 23/10/18
Animation métier
FD 21

- 24/10/18
Commission
Promotion des
métiers

- 24/10/18
Test formateur SFECE

- 25/10/18
Animation métier
FD 57

NOVEMBRE

- 05/11/18
FFTB - Protection
maçon plaquées

- 06/11/18
GT Protection maçon
plaquées

- 06/11/18
Test formateur SFECE

- 07/11/18
Marque NF 096 - GT

- 07/11/18
Section Systèmes
motorisés

- 08/11/18
Test formateur SFECE

15/11/18
GT Méthodologies de Montage

16/11/18
GT Garde-corps de chantier grillagés

Du 20 au 21/11/2018
CEN/TC 53/WG 04 - Dépouillement EN 1004 « Echafaudage roulant » - Vienne

22/11/18
Animation métier
FD 79

22/11/18
Marque NF 096 - Comité particulier

22/11/18
FFB - Commission Prévention

27/11/18
Animation métier
FD 29

27/11/18
Groupe de travail UEG - Cologne

28/11/18
CQP Monteur Echafaudage

29/11/18
GT Calculs

29/11/18
CQP Monteur Echafaudage

30/11/18
GT Plomb

DÉCEMBRE

04/12/18
Comité de rédaction Batimétiers

05/12/18
BNTEC - Rencontres du BNTEC

06/12/18
Conseil d'Administration du GIIN

12/12/18
FFB - Commission Technique et Qualité

13/12/18
FFB Grand Paris - Rencontre avec DAEJ

14/12/18
CQP Monteur Echafaudage

17/12/18
Conseil d'Administration

18/12/18
Commission Formation

19/12/18
Section Fabricants d'échafaudages

2019

JANVIER

03/01/19
BNTEC/P93 et P93C - Miroir EN 17293 « Fabrication »

09/01/19
FFB - Convention de prêt échafaudage

11/01/19
GT Plomb

17/01/19
Test formateur SFECE

18/01/19
Commission Promotion des métiers

Du 21 au 22/01/2019
CEN/TC 53/WG 15 - Dépouillement EN 17293 « Fabrication » - Berlin

23/01/19
Conseil d'Administration

Du 26/01 au 28/01/2019
Salon de l'apprentissage à Paris

28/01/19
Rencontre REED Exposition-préparation BATIMAT

28/01/19
CQP Monteur Echafaudage

29/01/19
Comité de rédaction Batimétiers

30/01/19
BNTEC - Réunion des secrétaires de Commission de Normalisation

FÉVRIER

01/02/19
BNTEC/P93E - Miroir EN 1298 « Manuel échafaudage roulant »

04/02/19
GT Marque NF 096

05/02/19
Marque NF 096 - Rencontre avec Ginger CEBTP

06/02/19
Animation métier
FD 89

06/02/19
Section Systèmes motorisés

07/02/19
GT Méthodologies de Montage

11/02/19
GT FORMATION COFFRAGE

Du 13 au 14/02/2019
CEN/TC 53/WG 04 - EN 1298 « Manuel échafaudage roulant » - Londres

26/02/19
GT Protection maçon plaquées

27/02/19
Commission Formation GIFEN

MARS

04/03/19
Conseil d'Administration

07/03/19
CQP Monteur Plates-formes suspendues

07/03/19
Test formateur SFECE

08/03/19
SFECE - Visites Tubesca Comabi et Brand

13/03/19
GT Calculs

14/03/19
FFB - Commission Technique et Qualité

14/03/19
Test formateur SFECE

15/03/19
Commission Formation

Du 18 au 20/03/2019
Animation Etaieiment

19/03/19
GT Vidéos métiers

22/03/19
Animation métier
FD 88

27/03/19
Marque NF 096 - Rencontre avec Afnor Certification

29/03/19
Test formateur SFECE

AVRIL

03/04/19
GT Marque NF 096

04/04/19
GT Méthodologies de Montage

04/04/19
CCP - Commission d'attribution

04/04/19
Test formateur SFECE

09/04/19
Comité de rédaction Batimétiers

12/04/19
CQP Monteur Echafaudage

18/04/19
Commission Formation GIFEN

25/04/19
BNTEC/P93E - Miroir EN 1298 « Manuel échafaudage roulant »



Coulisses du Bâtiment



Salon Préventica Bordeaux



Remise des diplômes FCIL Echafaudage



PROMOTION DES MÉTIERS & COMMUNICATION

- 44 Valorisation des métiers
- 46 Communication Prévention
- 48 “Animations en région”
- 50 Les outils de communication du SFECE



Commission promotion des métiers



Animateur :
Eric LIMASSET



4 rencontres

- ▶ 24 octobre 2018
- ▶ 18 janvier 2019
- ▶ 19 mars 2019
- ▶ 24 avril 2019

La commission promotion des métiers a été créée il y a deux ans, elle est animée par Eric LIMASSET (Layher).

Ses deux axes majeurs sont les suivants :

- La valorisation des métiers
- La communication prévention

EN BREF



2

Carnets des métiers



7

animations en région
depuis mai 2018



2

Participations
à Préventica

VALORISATION DES MÉTIERS

Dans une démarche de valorisation des métiers, la commission continue à faire connaître les métiers auprès de l'écosystème de l'éducation, de l'emploi et des professionnels. L'objectif étant d'attirer des futurs professionnels dans les métiers et favoriser le recrutement.



Carnets des métiers

Deux carnets des métiers ont été créés :

- « Prendre de la hauteur c'est le quotidien de l'échafaudeur »
- « S'élever avec les systèmes motorisés »

Ces carnets des métiers sont des outils d'information à destination non seulement des jeunes, des écoles, des formateurs mais également de tous les professionnels. Celui-ci a pour objectif de présenter les métiers de la filière échafaudage et systèmes motorisés, les passerelles et les évolutions possibles. Un troisième carnet est en cours de rédaction sur les métiers de l'étalement.

Le Salon de l'apprentissage

Le SFECE était présent sur le salon de l'apprentissage à Paris Porte de Versailles, les 25 et 26 janvier 2019.

Ce salon a été l'occasion de rencontrer les jeunes et les familles, de les accompagner dans leur projet professionnel. Ce salon a été aussi l'occasion de présenter les métiers représentés par le SFECE aux missions locales et autres organismes favorisant la réinsertion de jeunes sur le marché de l'emploi.



Ces carnets ont pour vocation à être largement diffusés, participez à la démarche de promotion des métiers !



Vous pouvez télécharger les carnets des métiers sur le site du SFECE rubrique « Promotion des métiers »

BATIMAT

**Retrouvez le SFECE
au salon BATIMAT
du 4 au 9 novembre 2019
Parc des expositions
de Paris-Nord Villepinte.**



COMMUNICATION PREVENTION

Le SFECE continue à rendre visible, faire connaître et appliquer ses solutions de sécurité et de prévention au plus grand nombre et en région.



1 STAND SFECE

Mise en avant de toutes les solutions développées par le syndicat permettant d'aider les chefs d'entreprises et les donneurs d'ordre à répondre à leurs responsabilités partagées (allotissements, cahier des charges, formations, vérifications) ainsi qu'aux problématiques de chutes de hauteur, de résistance de structure et de maintenance (protections collectives, marque NF, systèmes motorisés).



1 VILLAGE TRAVAUX EN HAUTEUR

L'objectif du village « Travaux en hauteur » est d'augmenter la visibilité de la filière métiers et de ses actions mises en œuvre sur les sujets de prévention.



Preventica

Le SFECE a exposé aux salons PREVENTICA de Lyon du 29 au 31 mai 2018 et de Bordeaux du 2 au 4 octobre 2018 avec une mise en avant similaire : un stand, une prise de parole lors des inaugurations, une conférence, un village travaux en hauteur, une soirée dédiée aux adhérents de la région.



1 PRISE DE PAROLE LORS DE L'INAUGURATION DU SALON

Partenaire du salon Préventica, le SFECE est au plus près des acteurs engagés dans la prévention et la sécurité au travail.

1 CONFÉRENCE

Le SFECE anime sa propre conférence sur le sujet suivant :

« Échafaudages et Systèmes motorisés : les clés pour réussir son chantier ». Cette conférence a pour objectif de présenter les étapes et solutions clés pour réussir son chantier dans le cadre de l'utilisation d'échafaudages et/ou de systèmes motorisés (Plates-formes suspendues ou sur mâts, ascenseurs de chantiers, monte matériaux). Cette conférence s'adresse aux MOA, MOE, CSPPS et aux chefs d'entreprise et à leurs responsables prévention et formation.



1 SOIRÉE DÉDIÉE AUX ADHÉRENTS DE LA RÉGION

En étant plus présent en région, le SFECE en profite pour aller à la rencontre de ses adhérents.



NEW

L'édition Préventica Paris du 21 au 23 mai 2019 accueille un espace de démonstration au centre du village travaux en hauteur animé plusieurs fois par jour par le SFECE.

ANIMATIONS EN RÉGION

Des animations en région relayées par les FFB régionales sont organisées et animées par Franck Watrin animateur pour le SFECE

Franck Watrin,
animateur
pour le SFECE



“ Depuis janvier 2018, je suis intervenu pour 17 animations au sein des Fédérations Départementales de la FFB, ce qui m’a permis de rencontrer plus de 200 personnes. C’est une belle réussite pour un lancement !

Les personnes rencontrées sont issues des entreprises utilisatrices de nos matériels : maçons, couvreurs, électriciens, peintres... Elles ont des besoins et ont des réels intérêts pour nos sujets, ce qui est plaisant et fort intéressant. Les profils et les métiers sont variés générant ainsi une belle diversité et rendant les échanges encore plus riches.

Je constate qu’il y a un réel manque d’information voire même de formation des entreprises. Ces animations sont donc nécessaires et il est important de continuer de les mener. Néanmoins, je considère qu’à ce jour nous touchons une population d’entreprises plutôt avertie et sensibilisée sur les sujets de prévention. Le prochain défi est d’arriver à faire participer les sociétés moins sensibilisées.

Pour ma part, c’est une très belle expérience, c’est très positif ! ”

17 ANIMATIONS
EN RÉGION
DEPUIS JANVIER
2018



RETOUR EN
IMAGES SUR
QUELQUES
ANIMATIONS



22 novembre 2018
Niort





29 mai 2018
Lyon



23 octobre 2018
Dijon



25 octobre 2018
Metz



6 février 2019
Auxerre



**Soyez informés des prochaines dates
d'animations en région en vous rendant
sur le site internet du SFECE
www.echafaudage-coffrage-etaiement.org**

Les outils de communication du SFECE

Le SFECE communique grâce à plusieurs outils.

FLASHS INFOS

Le SFECE diffuse régulièrement des actualités sur la technique, la formation, ses événements... et des circulaires juridiques et sociales par la FFB Grand Paris.



60 FLASHS INFOS
ont été envoyés cette année



SITE WEB

Le site internet du SFECE permet d'avoir accès en continu à toutes les informations utiles : actualités, agenda, publications, informations statutaires, etc.

► www.echafaudage-coffrage-etaiement.org



12 900 VISITEURS
cette année
34 800 PAGES VUES



Accédez au site internet du SFECE sur votre smartphone



LA LETTRE DU SFECE

Une lettre trimestrielle d'information est envoyée par courrier aux interlocuteurs du SFECE. Celle-ci retrace les dernières actions du syndicat, indique les prochains rendez-vous et met en lumière un chantier réalisé par un adhérent. Elle est également disponible sur le site internet du SFECE.



RÉSEAUX SOCIAUX

Le SFECE est présent sur LinkedIn, Facebook et Twitter. Ces outils permettent de diffuser plus largement les messages du syndicat.

► @SFECE_BTP

f

Syndicat Français de L'Échafaudage, du Coffrage et de L'Étalement
25 mars, 11:36

#FORMATION A vos agendas ! Les prochaines sessions d'examen du CQP "Monteur d'échafaudage" auront lieu le 12 avril à Roissy-en-Brie (77) et le 20 mai à Trévoux (01) Plus d'informations : <https://bit.ly/2Fq1tdM>

Rejoignez-nous !



Twitter : 2083 abonnés
LinkedIn : 307 abonnés
Facebook : 352 fans

t

SFECE @SFECE_FFB · 7 mars
Examen du CQP "Monteur de plates-formes suspendues" à St Priest (69). Merci à Tractel Location Service (TLS) pour l'accueil.
#Échafaudage #Coffrage #Étalement #Prévention #Bâtiment #Industrie #Hauteur #INRS #OPPBTP #CARSAT

in

SFECE
307 abonnés
2 98m

Commission #formation SFECE. En route pour l'habilitation #échafaudage INRS France pour les Organismes de Formation adhérents du SFECE. Retrouvez la liste des organismes de formation sur notre site internet <https://bit.ly/2Y6bL...> voir plus



FORMATION

54 CQP Monteur d'échafaudage

**55 Le certificat de compétence professionnelle
des organismes de formation**

56 Les référentiels de formation SFECE

57 Habilitation échafaudages

**FCIL (Formation Complémentaire d'Initiative Locale)
Echafauteur**





Animateur :
José GONZALEZ



3 rencontres

- ▶ 13 juin 2018
- ▶ 15 mars 2018
- ▶ 18 décembre 2018

EN BREF



14

Organismes de formation



9

Sessions de CQP monteur
d'échafaudage



33

Diplômés monteur
d'échafaudage

CQP MONTEUR D'ÉCHAFAUDAGE

Cette année 9 sessions de CQP monteur d'échafaudage ont été organisées par le SFECE, soit 57 candidats et 33 diplômés. Le pourcentage de réussite est en baisse depuis 2016. Les candidats doivent obligatoirement suivre des formations afin de se préparer à l'examen et se mettre en situation de réussite.



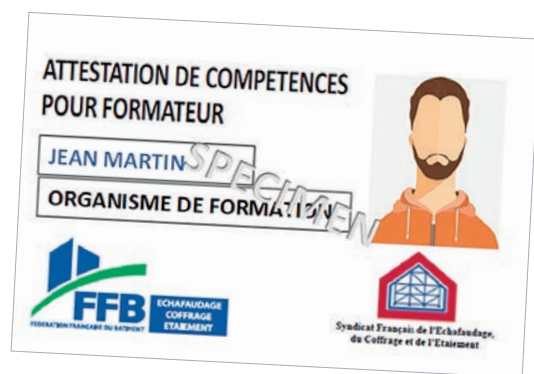
Année	Nombre de sessions	Nombre d'inscrits	Nombre de reçus	% de réussite
2016	9	81	55	68 %
2017	5	37	23	62 %
2018	9	57	33	58 %



LE CERTIFICAT DE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE DES ORGANISMES DE FORMATION

Le Certificat de Compétence Professionnelle des organismes de formation (CCP) est une **certification** dédiée aux organismes de formation adhérents au Syndicat Français de l'Échafaudage, du Coffrage et de l'Étalement.

Ce certificat est remis après un audit administratif et pédagogique du centre de formation et des formateurs.



in  **903 VUES**

SFECE
322 abonnés
2 mois

Examen du #CQP "Monteur de plates-formes suspendues" à St Priest (69) avec 8 candidats. Merci à Tractel Location Service (TLS) pour l'accueil.

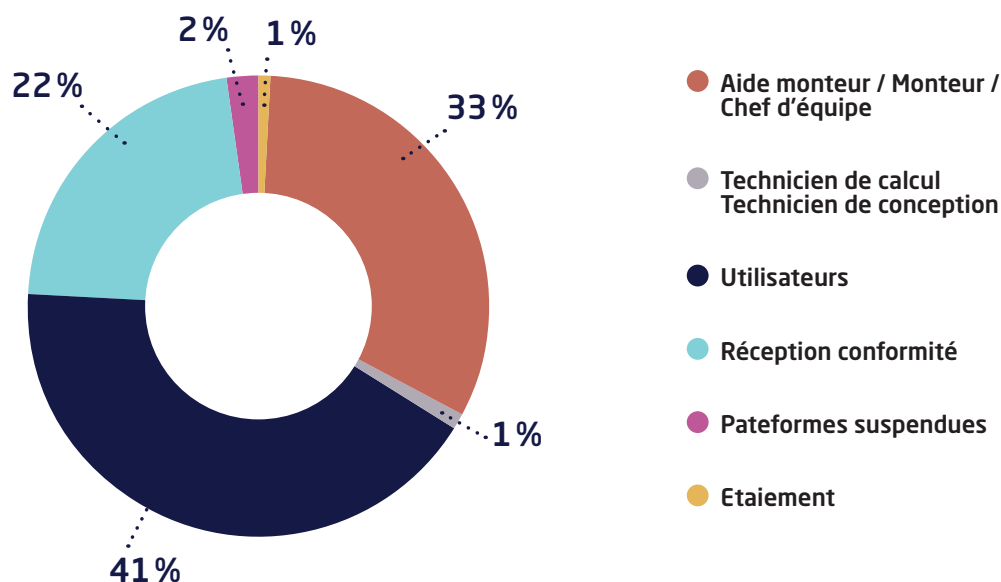
... voir plus



FFB

LES RÉFÉRENTIELS DE FORMATION SFECE

Les organismes de formation forment plus de 2700 stagiaires par an sous les référentiels du SFECE réparti comme suit :



On constate que les formations pour les utilisateurs représentent 41 % des actions contre 33 % pour les monteurs professionnels.

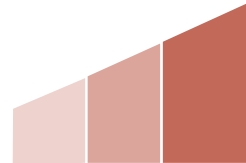
Les référentiels de formation du Syndicat sont en cours de révision afin de s'adapter aux nouveaux enjeux.

Les premiers travaux de révision des référentiels ont débuté par les formations "coffrages". Le groupe de travail s'est réuni en janvier et en mai. Les référentiels seront présentés dès juin à la prochaine commission formation.

Un nouveau groupe de travail sera lancé concernant les formations des monteurs professionnels « aide monteur, monteur et chef d'équipe ».

Avec la réforme de la formation, le CQP « Monteur d'échafaudage » doit être revu en bloc de compétence, ce sera l'occasion pour le groupe de travail d'adapter les formations à l'examen du CQP « Monteur d'échafaudage ».





HABILITATION ÉCHAFAUDAGES

Pour répondre à la demande et faire face à des besoins accrus en formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels, l'INRS et le réseau de l'Assurance maladie risques professionnels a développé en collaboration avec le SFECE des référentiels de formation « échafaudage ».

Ces dispositifs de formation sont à destination des entreprises utilisatrices d'échafaudages de pied et d'échafaudages roulants. Les objectifs de ce dispositif sont de promouvoir des formations adaptées aux utilisateurs et qu'elles soient dispensées par des organismes de formation dûment habilités.

L'INRS et le SFECE ont signé un protocole d'accord en 2017. Ce protocole a pour objectif d'accompagner l'INRS dans l'élaboration des référentiels mais également de tester les formateurs.

Depuis 2017, le SFECE a effectué 33 sessions de tests au niveau national soit plus de 380 formateurs testés. Le taux de réussite de ces sessions est de 65 %.

A ce jour, peu d'organismes de formation sont habilités. Les organismes du Syndicat sont en cours d'habilitation.

FCIL (FORMATION COMPLÉMENTAIRE D'INITIATIVE LOCALE) ÉCHAFAUDEUR

La 5^{ème} session de la FCIL échafaudage a intégré cette année, 12 jeunes

A la suite de leur formation « FCIL monteur d'échafaudage », 70 % des jeunes ont intégré une entreprise d'échafaudage ou du bâtiment..

A la demande du SFECE, l'Éducation nationale a validée la mise en place d'une mention complémentaire « Monteur d'échafaudage ». Cette mention complémentaire sera présentée lors de la 5^{ème} CPC (commissions professionnelles consultatives) en juin 2019.



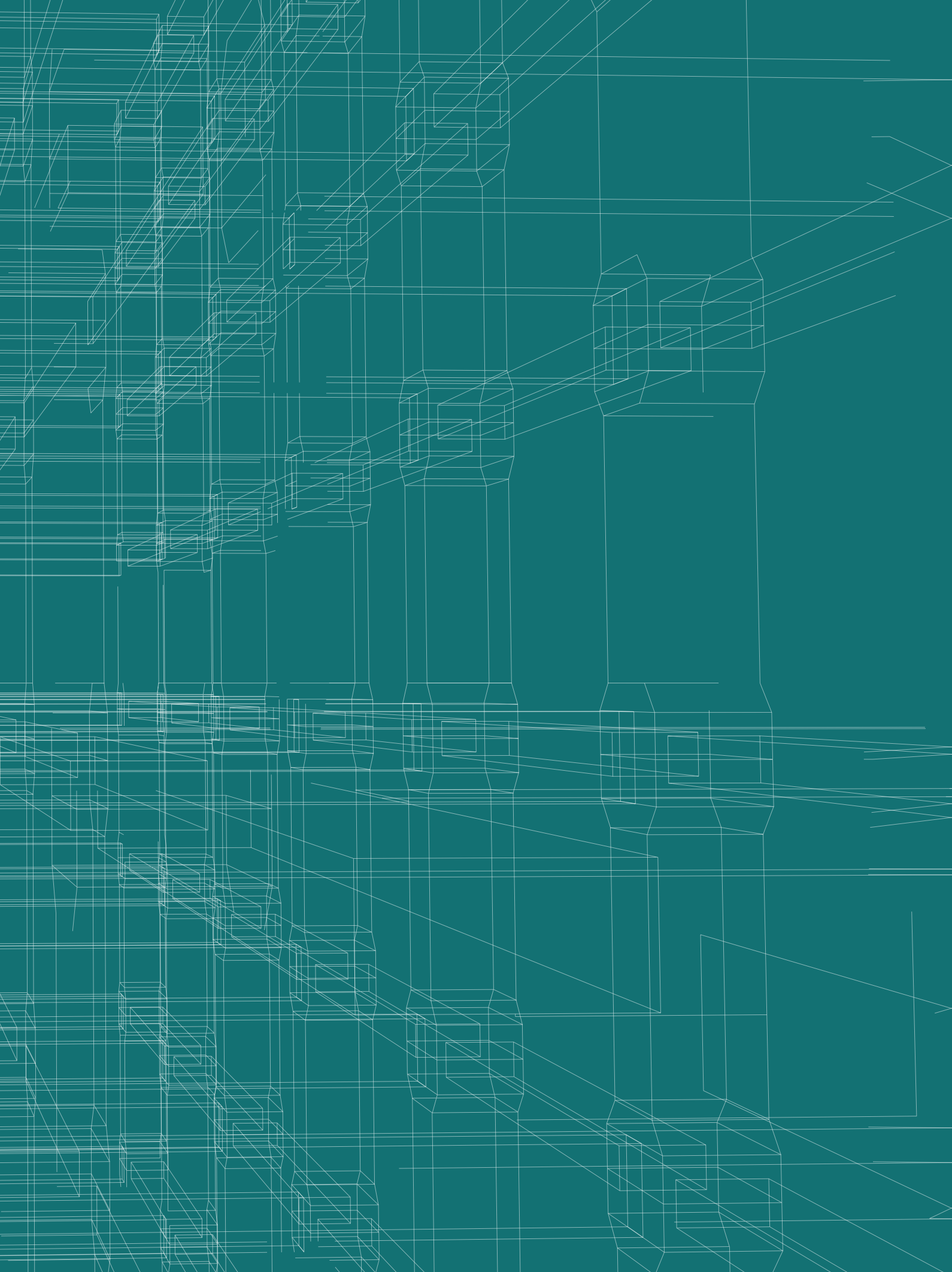
Les CPC du ministère de l'Éducation nationale sont des instances placées auprès du ministre de l'Éducation nationale où siègent employeurs, salariés, pouvoirs publics et personnalités qualifiées. Elles formulent des avis sur la création, l'actualisation ou la suppression des diplômes professionnels, du CAP au BTS.
5^{ème} CPC : Bâtiment, Travaux Publics, Matériaux de construction

Cette mention complémentaire permettra aux établissements scolaires au niveau national de mettre en place dans leur établissement la formation « monteur d'échafaudage ».

	Nombres de jeunes	Diplômés CQP
2014/15	14	6
2015/16	10	7
2016/17	9	4
2017/18	12	8

FORMATIONS SELON RÉFÉRENTIELS DU SYNDICAT

MÉTIERs de l'ÉCHAFAUDAGE - Échafaudages de pied et roulants							
ORGANISMES	ECH001 Aide-Monteur d'échafaudage	ECH002 Monteur d'échafaudage	ECH003 Remise à niveau monteur d'échafaudage	ECH004 Chef d'équipe en échafaudage	ECH005 Conception des échafaudages de pied	ECH006 Technicien de calcul des échafaudages de pied	ECH008 Vérification des échafaudages de pied et roulants
Durée minimum	2 jours	5 jours	2 jours	5 jours	4 jours	5 jours	3 jours
ALTITUDE Formation	●	●	●				●
APAVE	●	●	●				●
A.T.S.P.	●	●	●				●
BR CONSULT	●	●	●				●
CEFORAS Formation Harfleur	●	●	●				●
CEFORAS Formation Tourlaville	●	●	●				●
CFM	●	●	●				●
COMEP	●	●	●				●
CONFORM	●	●	●	●	●	●	●
CPO FC	●	●	●				●
GROUPE ATSI - PACA	●	●	●				●
LAYHER Formation	●	●	●	●	●	●	●
POSITIV'FORMATION	●	●	●				●
SCAFF'HOLDING	●	●	●	●	●	●	●
ONET TECHNOLOGIES TI	●	●	●				●
ONET NORD NORMANDIE	●	●	●				●
ONET Antenne (Centre et Sud-Est) Chinon	●	●	●				●
ONET PLAINE DE L'AIN	●	●	●				●



DOCUMENTATION & OUTILS

62 Publications du Syndicat Français de l'Échafaudage, du Coffrage et de l'Étaieiment



PROMOTION DES MÉTIERS



CARNET DES MÉTIERS

Le carnet des métiers est un outil de promotion des métiers.

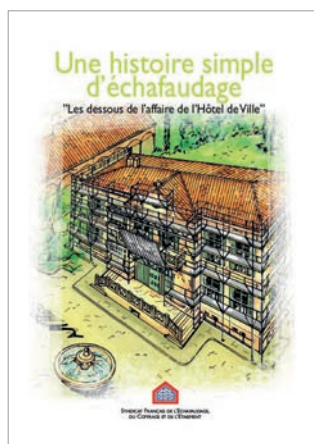
Il a pour objectif de présenter la filière des métiers de l'échafaudage du monteur à l'ingénieur.

Il présente pour chaque poste un bref descriptif et les évolutions possibles.



CARNET DES MÉTIERS « S'ÉLEVER AVEC LES SYSTÈMES MOTORISÉS »

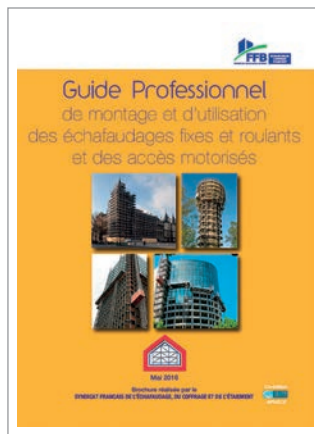
Les métiers du travail en hauteur et des systèmes motorisés sont peu connus du public et des jeunes. Dans une démarche de valorisation des métiers et des passerelles un nouveau carnet des métiers a été créé « S'élever avec les systèmes motorisés » qui vient compléter le premier carnet des métiers du travail en hauteur « Prendre de la hauteur c'est le quotidien de l'échafaudage ».



BANDE DESSINÉE « UNE HISTOIRE SIMPLE D'ÉCHAFAUDAGE »

Support de communication et de promotion des métiers du Syndicat, cette bande dessinée, à destination du grand public et en particulier des jeunes, reprend les différentes étapes de la réalisation d'un chantier en échafaudages (fixes et motorisés) afin de présenter et d'expliquer les métiers d'échafaudage de façon simples et ludiques.

ÉCHAFAUDAGE



GUIDE PROFESSIONNEL DE MONTAGE & D'UTILISATION DES ÉCHAFAUDAGES FIXES ET ROULANTS ET DES ACCÈS MOTORISÉS

Depuis 2010 la réglementation, les normes et les documents de prévention relatifs à la mise en œuvre et à l'utilisation des matériels mis à disposition pour les travaux temporaires en hauteur, ont évolué.

Cette édition de mai 2016, intègre les dernières références réglementaires, normatives et les références des documents de prévention publiés depuis. Elle intègre quelques légères modifications relatives aux échafaudages fixes et de non négligeables modifications relatives aux accès motorisés. De plus, elle a été renommée pour prendre en considération l'ensemble des matériels présentés dans ce Guide. Le Guide reste conforme à sa finalité initiale qui est d'offrir des conseils et des solutions pratiques qui correspondent aux situations habituellement rencontrées sur les chantiers du bâtiment et en milieu industriel. C'est aussi et surtout un ouvrage de référence de la profession satisfaisant aux exigences des organismes de prévention et de sécurité ainsi qu'à celles des bureaux de contrôle.



MANUEL DE L'ÉCHAFAUDAGE

Le Manuel de l'Echafaudage n'est pas seulement un outil de conception et de calcul, il est aussi un ouvrage où sont regroupées et explicitées les exigences réglementaires et normatives propres aux échafaudages.

Ce manuel est destiné à tous les personnels de bureau d'études ou d'encadrement de chantier pour leur permettre de trouver les éléments essentiels, nécessaires à une bonne conception, une bonne mise en œuvre des systèmes d'échafaudages préfabriqués. Il informe sur les hypothèses de calcul et les solutions techniques à privilégier pour les échafaudages de chantier les plus couramment rencontrés dans les secteurs d'activité tels que le bâtiment et l'industrie.

Il traite également, mais sans en faire une étude complète, de structures complexes dont les éléments constitutifs sont des composants d'échafaudage en abordant les points techniques importants à ne pas négliger.



GUIDE DE MÉTHODOLOGIES DE MONTAGE DES ÉCHAFAUDAGES FIXES

Ce Guide s'adresse aux chefs d'entreprises dont le personnel est spécialisé dans le montage des échafaudages fixes. Avant toute intervention, le chef d'entreprise doit réaliser une analyse de risques. Il pourra donc s'appuyer sur le présent guide qui propose des méthodologies de montage pour des configurations parfois non décrites dans les notices des fabricants.

Ce guide fournit des outils permettant de définir, dès la phase de préparation du chantier, la méthodologie appropriée en fonction de la configuration et du matériel à disposition. Ces méthodologies, qui prennent en compte risques de chute et limitation des manutentions, sont applicables à la majorité des matériels.

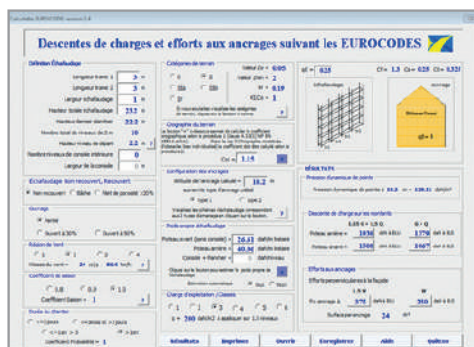


VÉRIFICATION DES ÉCHAFAUDAGES FIXES DE PIED SUR FAÇADE DE BATIMENT & DES ÉCHAFAUDAGES FIXES DE PIED EN MILIEU INDUSTRIEL

Ces deux documents* ont pour objectif de permettre aux installateurs, utilisateurs, ou vérificateurs « d'échafaudages fixes de pied sur façade de bâtiment » ou « d'échafaudages fixes de pied en Milieu Industriel », de disposer d'un répertoire des principales règles de contrôle avant la mise en service des échafaudages fixes selon le milieu d'activités.

C'est également un support pour établir un rapport de vérification.

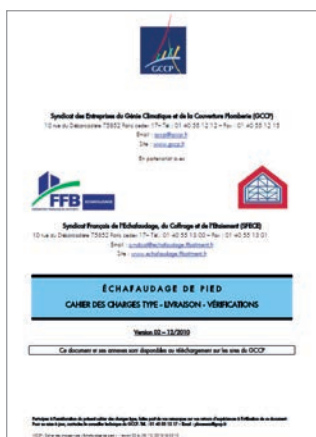
* Vendus séparément



CALCULETTE EUROCODE

La Commission Technique du Syndicat Française de l'Echafaudage a développé une calculette permettant d'estimer les efforts aux appuis au sol et les réactions aux ancrages pour des échafaudages de façade jusqu'à 24 m de hauteur, recouverts ou non, éventuellement équipés de consoles intérieures.

Les valeurs obtenues permettront aux entrepreneurs de déterminer si le calage est adapté à la résistance du sol et si la structure d'accueil (chevilles, matériaux constitutifs de la paroi...) est suffisamment résistante.



CAHIER DES CHARGES TYPE ÉCHAFAUDAGE DE PIED

Ce document a pour objet de définir du mieux possible les besoins de l'entreprise de couverture utilisatrice d'un échafaudage de pied, afin de satisfaire au respect des règles de sécurité au travail en matière de protection collective.

Ce cahier des charges type, initialement conçu pour les professionnels intervenant en toiture, peut aussi plus largement servir à toutes les entreprises requérant un poste de travail avec une protection collective.

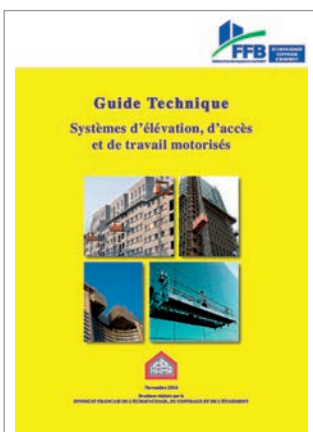


CAHIER DES CHARGES - POINTS D'ACCROCHAGE DES EPI SUR ÉCHAFAUDAGES MULTIDIRECTIONNELS

Le présent document a pour objet de définir les justifications et informations à apporter par les fabricants d'échafaudages multidirectionnels. Il donne les dispositions et les conditions des essais auxquelles doivent satisfaire les points d'accrochage à la structure de l'échafaudage.

Ce cahier des charges permet aux utilisateurs de s'assurer que les échafaudages qui le respectent disposent de points d'accrochage de résistance suffisante.

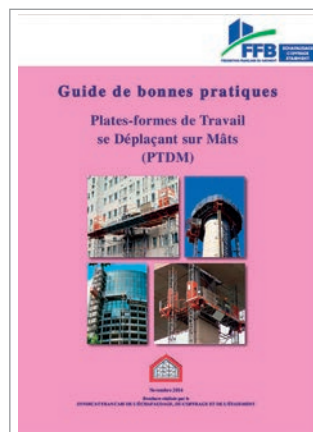
SYSTÈMES D'ÉLÉVATION, D'ACCÈS ET DE TRAVAIL MOTORISÉS



GUIDE TECHNIQUE - SYSTÈMES D'ÉLÉVATION, D'ACCÈS ET DE TRAVAIL MOTORISÉS

Ce document exhaustif, recense les différents Systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés et leurs éléments de conception. Il présente ensuite une précieuse aide au choix et à l'exploitation de chaque matériel.

Ce Guide technique s'adresse principalement aux personnes (MOA, MOE, CSPS, chef d'entreprise) impliquées dans le choix des systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés dès la phase de conception du chantier. Il s'adresse également à tous les chefs d'entreprise des industries du bâtiment et des travaux publics dont le personnel met en œuvre (installation ou repli) ou utilise ces systèmes.



GUIDE DE BONNES PRATIQUES - PLATES-FORMES DE TRAVAIL SE DÉPLAÇANT SUR MÂTS (PTDM)

Ce « Guide de bonnes pratiques - Plates-formes de Travail se Déplaçant sur Mâts (PTDM) » a été rédigé par la section Systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés du SFECE. Ce document, après avoir rappelé la priorité qui doit toujours être accordée aux équipements de travail assurant une protection collective des salariés et la nécessité d'effectuer une évaluation préalable des risques, recommande un certain nombre de règles qui permettent aux salariés d'intervenir dans les meilleures conditions de sécurité et de protection de la santé lors de l'exploitation (installation, utilisation et repli) des plateformes sur mâts « PTDM » plates-formes de travail se déplaçant le long de mât(s). Ce Guide de bonnes pratiques s'adresse à tous les chefs d'entreprise des industries du bâtiment et des travaux publics dont le personnel met en œuvre (installation ou repli) ou utilise des plates-formes sur mâts. Il s'adresse aussi aux MOA, MOE, et CSPS également impliqués dans le choix des systèmes d'élévation, d'accès et de travail motorisés dès la phase de conception du chantier.



GUIDE D'INFORMATION « FOURNITURE, MISE EN PLACE, MISE EN SERVICE ET UTILISATION D'ACCÈS MOTORISÉS INSTALLÉS SUR LES GRUES À TOUR » - MONTE GRUTIER

Ce guide a pour objectif d'aider tous les chefs d'entreprises, dont le personnel est amené à intervenir lors de la fourniture (vente ou location), la mise en place, la mise en service et l'utilisation d'accès motorisés installés sur les grues à tour ; à satisfaire leurs obligations en matière de sécurité et en particulier pour la mise en œuvre des principes fixés par la nouvelle recommandation CNAM R495 en ce qui concerne l'accès au poste de conduite des grues à tour.

COFFRAGE - ETAIEMENT



RÉFÉRENTIEL DE CONCEPTION ET DE MISE EN ŒUVRE DES GARDE-CORPS DE CHANTIER GRILLAGÉS (GCCG)

Ce référentiel s'applique pour les garde-corps provisoires de chantiers composés de montants et d'une grille pleine ou ajourée qui sont appelés garde-corps de chantier grillagés - GCCG.

Ce référentiel donne :

- des préconisations complémentaires de conception et d'essai à la norme NF EN 13374 « Garde-corps périphériques temporaires - Spécification du produit - Méthodes d'essai ».
- une liste des informations complémentaires à la norme NF EN 13374 devant apparaître dans la notice du fabricant dont les limites d'utilisation du garde-corps de chantier grillagés (GCCG).
- des préconisations, bonnes pratiques et conseils pour la formation des opérateurs et la mise en œuvre des GGCG.

Bien que d'application volontaire, ce référentiel est à considérer comme une référence aussi bien pour la conception que pour la mise en œuvre des GGCG.

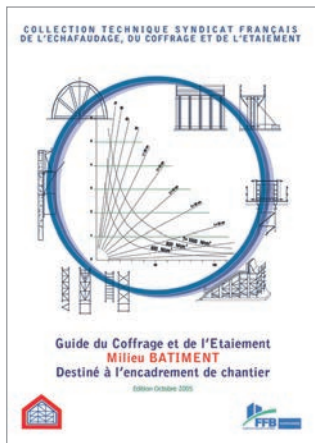
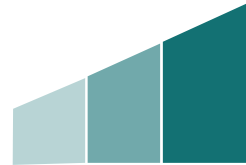


CAHIER D'UTILISATION DU COFFRAGE

Cet ouvrage doit pouvoir répondre à toutes les questions que peuvent se poser les différents intervenants dans le montage, la mise en œuvre et le démontage de tous les types de coffrages sur les chantiers du Bâtiment et des Travaux Publics.

Ce Cahier codifie les procédures de montage, mise en œuvre, démontage à destination des utilisateurs et des fabricants de ces matériels, il intègre la sécurité des opérateurs dans chacune de ces phases de chantier.

Il doit être un support pédagogique dans les formations à destination des coffreurs et des étayeurs, il peut permettre aux fabricants de faire évoluer leurs matériels.

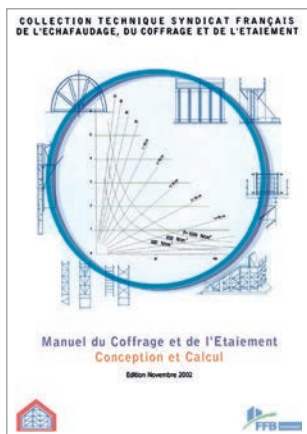


GUIDE DU COFFRAGE ET DE L'ÉTAIEMENT - MILIEU BÂTIMENT

Le Guide du Coffrage et de l'Etalement conçu dans un esprit à la fois didactique et pratique, définit de façon aussi claire et concise que possible, les règles d'organisation, de mise en œuvre et d'utilisation des outils du coffrage et de l'étalement nécessaires à la réalisation des ouvrages du bâtiment.

Il détermine pour le déroulement du chantier la méthodologie à appliquer, avec descriptions des différentes phases, en insistant à chacune des étapes sur les précautions à prendre au plan technique, dans le respect des exigences de prévention et de sécurité.

Abondamment illustré de dessins et croquis explicitant les bonnes pratiques, cet ouvrage constitue un document de référence pour les personnels d'encadrement de chantier, avec pour objectif le respect des règles de l'art. Il devrait également s'avérer très utile aux étudiants formés dans les IUT et les BTS de génie Civil et spécialisés dans toutes sortes de structures, ainsi que dans certaines écoles d'ingénieurs.



MANUEL DU COFFRAGE ET DE L'ÉTAIEMENT - CONCEPTION ET CALCUL

Le Manuel de conception et de calcul du Coffrage et de l'Etalement n'est pas seulement un outil de conception et de calcul, il pourrait bien devenir un ouvrage de référence incontournable pour tous ceux qui travaillent en rapport avec le coffrage et l'étalement. Il regroupe, en effet, des connaissances professionnelles qui n'ont, semble-t-il, jamais été rassemblées dans un ouvrage unique.

De nombreux aspects du sujet sont appréhendés, qu'il s'agisse des règles de calcul, de la normalisation ou des dispositions juridiques concernant la sécurité des opérateurs.

Il s'adresse en priorité aux bureaux d'études des fabricants et des utilisateurs, ainsi qu'aux bureaux de méthode des entreprises de BTP et des prestataires de service. Il devrait également s'avérer très utile aux étudiants formés dans les IUT et les BTS de génie civil et spécialisés dans toutes sortes de structures, ainsi que dans certaines écoles d'ingénieurs.



CAHIER DES CHARGES - PAREMENTS DE QUALITÉ DES PAROIS EN BÉTON

Ce guide a pour objectif de permettre à l'opérateur d'obtenir, par l'application du présent cahier des charges, un parement de qualité des parois en béton. Celui-ci définit les exigences techniques, les procédures de mise en œuvre des matériels et/ou matériaux associant l'environnement, les coffrages, les agents de démoulage, les armatures, les bétons, la vibration et les corrections à apporter après observation des résultats obtenus. Le respect des règles de l'art implique les connaissances techniques des opérateurs.



10, rue du Débarcadère - 75852 Paris Cedex 17
Tél. : 01 40 55 13 00
Site Internet :
www.echafaudage-coffrage-etaiement.org



@SFECE_BTP



Accédez au site
du SFECE

